

SEPTEMBRE 2016

RAPPORT D'ÉTUDE

INJEPR-2016/04

La place des filles dans les juniors associations

Fransez POISSON (EHESP) Emmanuel PORTE (INJEP)
avec la participation d'Alexandre POURTIER, Karinne GUILLOUX
et Stéphanie GUILLEMARD (EHESP)

Commanditaire : RNJA



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95 avenue de France – 75650 Paris Cedex 13 Tél. : 01 70 98 94 00 - www.injep.fr

Pour citer ce rapport

POISSON F., PORTE E., *La place des filles dans les juniors associations*, rapport d'étude, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), septembre 2016.

Les propos énoncés dans ce rapport n'engagent que leur auteurs.

Contexte de l'étude

En mars 2013, l'assemblée générale du Réseau national des juniors associations (RNJA) a adopté un plan de développement prévoyant une étude sur la participation des jeunes filles dans les juniors associations. Formulée par certains membres fondateurs du réseau et par les jeunes adhérents, cette demande a fait l'objet d'un rapprochement avec une équipe de chercheurs de la chaire de recherche sur la jeunesse de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) à Rennes. La demande consistait à interroger la place et le rôle des filles au sein des juniors associations, notamment sous l'angle de la prise de responsabilités. Pour mener à bien cette étude, un partenariat a été engagé en novembre 2013 entre l'EHESP et le RNJA avec le soutien du Fonds de développement de la vie associative, au titre des études. Ce premier temps de l'enquête a produit un travail quantitatif important sur la base de données des adhérents du RNJA. Il a permis de dégager des lignes de force appelant à un approfondissement des analyses à partir de rencontres menées avec les adultes et les jeunes impliqués dans une junior association pour produire des données qualitatives. Cette deuxième phase de l'enquête a été l'occasion d'une ouverture à un troisième acteur, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), accompagnant le processus entamé et prolongeant certains questionnements dans la deuxième phase d'enquête.

Comité de suivi

Patricia Loncle (EHESP) ; Olivier Bourhis, puis Carolle Khouider (RNJA)

Méthodologie et problématique

Pour mener ce travail, un partenariat est a été engagé en novembre 2013 avec une équipe de chercheurs de la titulaire de la chaire jeunesse de l'EHESP qui dirige l'étude. Au sein de la chaire, Karinne Guilloux, chargée de recherche, Fransez Poisson, doctorant et Alexandre Pourtier, stagiaire, réalisent ensemble la démarche d'enquête quantitative et qualitative.

Le projet reçoit en décembre 2013 le soutien du FNDVA. En 2014, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) se saisit également de l'intérêt de cette étude. L'INJEP rejoint la dynamique avec la contribution d'Emmanuel Porte, chargé de recherche.

L'exploitation statistique donne les premières tendances dès avril 2014, le travail de terrain et la passation des entretiens viennent compléter les premiers résultats et s'articulent dans un protocole de recherche revisité en 2015. En novembre 2015 paraît une première synthèse sous la forme d'un numéro du bulletin *Jeunesses : études et synthèses* de l'Observatoire de la jeunesse, publié par l'INJEP.

Résumé

Ce rapport d'étude contribue à mieux appréhender le dispositif dans son fonctionnement actuel, sous l'angle de la mixité et de prise de responsabilités des jeunes filles. Il part d'un constat – les filles s'emparent moins du dispositif des juniors associations que les garçons – et essaie de comprendre ce déséquilibre en interrogeant à la fois la structuration du réseau (territoire, activité, âge, nombre de membres, etc.), les modes d'organisation des jeunes et le rôle des adultes accompagnateurs. Prise dans son ensemble, la participation des jeunes filles est réelle et significative. Prise dans le détail, il existe des espaces, des âges, des thématiques autour desquelles la présence des filles comme leur prise de responsabilités reste en retrait. Cela peut s'expliquer par des effets d'âge et le choix des activités associatives qui caractérisent la sociabilité adolescente. Mais l'étude rappelle également l'importance du territoire et des adultes dans le processus d'émergence des juniors associations. Ceux-ci conditionnent, sans la déterminer complètement, l'appréhension du dispositif comme levier d'une participation accrue des jeunes filles à la vie associative. Le croisement de ces perspectives fait ressortir des observations intéressantes.

Présentation des auteurs

Fransez Poisson est doctorant à la chaire Jeunesse de l'École des hautes études en santé publique (EHESP, Rennes) et à la chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'École nationale d'administration publique du Québec. Ses travaux portent sur l'implication collective des adolescents.

Emmanuel Porte est historien et politiste de formation, chargé d'études et de recherche à l'INJEP. Ses travaux actuels portent plus particulièrement sur l'étude du système d'acteurs de l'éducation populaire et les mutations des pratiques coopératives dans le champ de l'éducation non formelle (numérique, relations recherche/société, environnement). Il s'intéresse également à l'engagement associatif des jeunes adolescents (juniors associations, etc.) et aux apprentissages.

Mots clés

JUNIOR ASSOCIATION ; JEUNE FILLE ; ENGAGEMENT ; RELATION HOMME/FEMME ; MIXITE ; RESPONSABLE D'ASSOCIATION ; VIE ASSOCIATIVE ; STATISTIQUE.

Rapport remis en juillet 2016.

SOMMAIRE

PREFACE	7
INTRODUCTION	9
PRESENTATION DU DISPOSITIF DES JUNIORS ASSOCIATIONS	9
OBJET DE L'ÉTUDE	10
L'ANALYSE DE LA BASE DE DONNEES DU RNJA	13
LES ENTRETIENS AVEC LES ADULTES	15
LES ENTRETIENS AVEC LES JEUNES	15
PERSPECTIVES VISEES	16
1. LA PLACE DES FILLES AU SEIN DU RESEAU ET LEURS PRISES DE RESPONSABILITES	17
LES FACTEURS INTERNES : AGE DES ADOLESCENTS, THEMATIQUES D' ACTIONS ET TAILLE DES GROUPES	18
LES FACTEURS EXTERNES : LES CADRES ET LES TERRITOIRES D'IMPLICATION	23
2. S'ORGANISER POUR DECIDER OU POUR REPRESENTER ? SOCIABILITE ADOLESCENTE ENTRE JEUNES	27
DU PROJET A LA JUNIOR ASSOCIATION	27
LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS	29
DES FORMES DE GOUVERNANCE ASSOCIATIVES PLUS HORIZONTALES	32
LES RELATIONS DE POUVOIR ENTRE FILLES ET GARÇONS	34
PARTIE 3 : AIDER SANS INFLUENCER ? LA PLACE DES ADULTES EN QUESTION	39
L'ACCOMPAGNEMENT COMME CONTEXTE FACILITANT LA PLACE DES FILLES	39
DES ACTIONS VOLONTARISTES POUR FAVORISER LA MIXITE ET LA PARITE CLAIREMEES MAIS REELLES	41
UN RELATIF IMPENSE DU DISPOSITIF	43
CONCLUSION	47
PISTES	48
* PROMOUVOIR LA MIXITE ? MAIS A QUEL NIVEAU ?	48
* MIXITE ET PROJET ASSOCIATIF	48
* PENSER LA MIXITE AU NIVEAU DU DISPOSITIF ET SOUTENIR LES ESPACES D'ENGAGEMENTS FEMININS	49
* FACILITER LA PRATIQUE ASSOCIATIVE DES ADOLESCENTES EN SOUTENANT LEURS PRISES DE RESPONSABILITES	49

* POURSUIVRE ET SYSTEMATISER LES ACTIVITES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATIONS	49
--	----

BIBLIOGRAPHIE	51
----------------------	-----------

ANNEXES	53
----------------	-----------

RELAIS RENCONTRES	53
ACCOMPAGNATEURS RENCONTRES	53
ENTRETIENS AVEC LES JEUNES	54
TRAME D'ENTRETIEN DES ACCOMPAGNATEURS	55
TRAME D'ENTRETIEN DES JEUNES	57
CALENDRIER REALISE	58

PREFACE

Lors de la préparation du nouveau plan d'action 2013-2015, les membres et les jeunes adhérents du Réseau national des juniors associations (RNJA) ont souhaité s'intéresser aux relations filles/garçons au sein des juniors associations, observant, sans outil statistique cependant, que les premières semblent moins présentes que les seconds dans l'exercice des responsabilités.

Le RNJA retient alors le principe d'une étude sur la participation des jeunes filles dans les juniors associations : quelle(s) place(s) et rôle(s) occupent-elles dans leur groupe ? Quelles responsabilités prennent-elles ? Quelles comparaisons peut-on faire avec le monde des associations « d'adultes », au sein desquelles la place des femmes en responsabilité reste réduite ?

Avec le soutien du Fonds de développement de la vie associative au titre des études (ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports) et du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le RNJA confie la réalisation de cette étude à la chaire de recherche sur la jeunesse de l'École des hautes études en santé publique, dirigée par Patricia Loncle, en partenariat avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Le rapport final, ci-après présenté, constitue pour le RNJA une première étape de diagnostic, indispensable à la construction d'une stratégie à plus long terme et déployée à l'échelle nationale pour permettre aux relais départementaux et accompagnateurs locaux des juniors associations d'appréhender les enjeux liés à la place des filles et des garçons dans les dynamiques collectives de projets, de leur fournir des outils éducatifs qui permettront de tendre à l'égalité des sexes en matière de prises de responsabilités associatives.

Cette enquête a aussi une vocation plus large. Le RNJA souhaite contribuer à la prise de conscience des stéréotypes de sexe et des comportements liés à l'assignation du genre qui se fixent au moment de l'adolescence, et constituer l'occasion, pour tous les éducateurs (parents, animateurs Jeunesse, responsables associatifs accompagnateurs...), de travailler sur leurs propres représentations. Il leur revient d'apporter une attention particulière à la répartition des rôles et des responsabilités entre les femmes et les hommes dans la société en général, dans l'espace public investi par les citoyennes et les citoyens au service de l'intérêt général.

Enfin, il apparaît pour la Fédération des centres sociaux, la Confédération des MJC, pour Jets d'encre et la Ligue de l'enseignement, réseaux d'éducation populaire membres du RNJA, que la connaissance des pratiques des adolescents dans le cadre associatif semble être d'autant plus fondamentale qu'elle se veut aussi bien une expérience d'éducation à une citoyenneté active qu'une démarche d'émancipation à part entière.

Hélène Grimbelle, présidente du RNJA

Le Réseau national des juniors associations remercie tous ceux qui ont collaboré à cette étude pour leur participation, leur soutien et leur engagement sur ces questions.

INTRODUCTION

PRESENTATION DU DISPOSITIF DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Les juniors associations sont des organisations créées, dirigées et animées par des adolescents âgés de 11 à 18 ans (20 ans maximum par dérogation, le nombre de jeunes majeurs de 18 à 20 ans ne pouvant pas représenter plus de la moitié des effectifs d'une junior association). Pour bénéficier de ce statut, ces associations de fait doivent être « habilitées » par le RNJA, association loi de 1901, animée par quatre mouvements et associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire depuis 1998 (La Ligue de l'enseignement, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, la Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France, ainsi que l'association Jets d'encre¹). Le ministère de la jeunesse, à travers le groupement d'intérêt public Défi Jeunes, dispositif de soutien aux projets de jeunes, faisait alors le constat que les mineurs connaissaient des difficultés dans la création de collectifs². Aujourd'hui, des milliers de jeunes ont profité du dispositif pour s'associer, obtenir un accompagnement pédagogique, des avantages techniques (banque, assurance) et un réseau permettant d'échanger. Environ 1 000 associations sont actives chaque année.

Concrètement, un groupe de jeunes qui souhaite mener une activité ensemble et en autonomie doit :

- Compléter un « dossier de demande d'habilitation », disponible en version papier ou directement en ligne sur le site Internet du RNJA. Dès cette étape, les jeunes peuvent solliciter un accompagnateur, adulte de confiance de leur entourage, pour les aider dans la création et le développement de leur junior association.
- Contacter un « relais départemental junior association », c'est-à-dire un professionnel d'une des associations d'éducation populaire engagées dans le dispositif dont les coordonnées sont disponibles sur le site du RNJA. Le RNJA indique disposer, fin 2013, d'un réseau de 143 relais départementaux.

Le relais départemental, une fois contacté par les jeunes, organise un rendez-vous d'habilitation permettant de recevoir leur demande et de les conseiller dans la création de leur association, en expliquant le fonctionnement du dispositif. Cette personne est par ailleurs garante du dispositif au niveau local et facilite notamment les démarches administratives (demandes d'ouverture de compte, assurance des activités) en liaison avec l'équipe nationale du RNJA. Elle est également disponible pour accompagner pédagogiquement les jeunes en fonction des compétences dont elle dispose et de ses missions dans l'association d'éducation populaire, l'équipement socioculturel ou la structure concernée.

¹ L'association Jets d'encre est une association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune (www.jetsdencre.asso.fr/).

² Pour les éléments de contexte de la création du réseau : voir Rizet, 2010.

LES CHIFFRES-CLES

- **Nombre de juniors associations actives (2013-2014) :** 977 (dont 54 juniors associations composées de jeunes majeurs)
- **Nombre de membres (2013-2014) :** 9 434 (56,54 % de garçons et 43,46 % de filles)
- **Nombre de responsables (2013-2014) :** 2 301 (54,09 % de garçons et 45,91 % de filles)
- **Répartition des juniors associations par thématique :** animation du territoire (27 %), projets artistiques et culturels (25 %), actions de solidarité (11 %), activités sportives (9 %), séjours autonomes (9 %), projets à caractère scientifique (7 %), animation d'un établissement scolaire (6 %), protection de l'environnement (3 %), jeux et divertissements (2 %), communication/médias (1 %)
- **Moyenne d'âge :** 16,3 ans
- **Nombre moyen de membres par junior association :** 9,6
- **Nombre de relais départementaux :** 143
- **Nombre d'accompagnateurs :** 855
- **Proportion de juniors associations en politique de la ville :** 18 %
- **Proportion de juniors associations en communes rurales (moins de 5 000 habitants) :** 45 %

Source : Réseau national des juniors associations.

OBJET DE L'ETUDE

La dispositif des juniors associations permet aux adolescents de faire vivre leur droit d'association, consacré par la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations unies, ratifiée par la France en 1990, mais qui peine à être reconnue et appliquée. Tout groupe d'adolescents qui souhaite initier une activité en commun peut ainsi créer son association et bénéficier de possibilités d'action proches de celles d'une association « classique » déclarée en préfecture.

Cependant, si le dispositif est en principe accessible à toutes et à tous, les garçons l'utilisent plus que les filles. En 2013, ces dernières constituent seulement 43 % de l'effectif total des jeunes membres des juniors associations. Ce constat suscite le questionnement du RNJA et des acteurs du dispositif. Pourquoi les jeunes filles sont-elles moins nombreuses que les garçons à profiter du dispositif ? Quels sont les freins spécifiques à leur participation associative ? Quelles sont les caractéristiques de l'engagement des 43 % de filles qui s'impliquent au sein du dispositif ? Comment participent-elles ? Prennent-elles autant de responsabilités que les garçons ? Les adultes accompagnent-ils les groupes de jeunes différemment en fonction la composition sexuée du groupe ? Le dispositif des juniors associations peut-il encourager la prise de responsabilité des jeunes filles et comment ?

Le présent rapport cherche donc à apporter des réponses à certaines de ces questions. Il est le fruit d'une rencontre entre la volonté du RNJA de prendre du recul sur le dispositif et l'intérêt pour les chercheurs de

questionner l'engagement des jeunes sous l'angle de la mixité à l'adolescence en ayant accès à un terrain inédit. Ce principe s'est maintenu dans la durée, depuis l'origine du projet d'étude.

Par ailleurs, l'originalité de ce travail est double. D'une part, il éclaire le fonctionnement d'un dispositif mal connu malgré ses 18 années d'existence. Il n'existe à ce jour que trois études qui traitent en tant que tel du dispositif des juniors associations³. La plus ancienne, réalisée en 2003, s'intéressait à la pratique associative des jeunes mineurs⁴. La seconde, conduite par Stéphanie Rizet en 2010⁵, interrogeait la question plus spécifique de l'impact du passage par les juniors associations sur les parcours scolaires, professionnels et associatifs des jeunes. La plus récente a été menée par les évaluateurs⁶ d'une initiative menée par le RNJA sur le développement des juniors associations en milieu scolaire. D'autre part, ce nouveau rapport constitue une contribution plus large à la compréhension des modalités et des ressorts de l'engagement des jeunes au regard de la place des femmes dans le monde associatif. Les travaux les plus connus dans ce domaine sont ceux de Viviane Tchernonog et de Muriel Tabariès⁷ qui ont une entrée principalement statistique. La préoccupation existe chez des acteurs de la sociologie de la jeunesse mais reste très largement un chantier à investir⁸. Si la question de l'impact de la mixité et des stéréotypes de genre sur l'engagement et la prise de responsabilité des jeunes filles fait l'objet de peu de travaux spécifiques, il existe malgré tout une attention croissante à la question de la représentation genrée des rôles⁹, et à celle de l'impact de l'environnement des adolescents sur l'engagement « civique » ou « citoyen »¹⁰. C'est d'ailleurs sous l'angle de la valorisation de la participation et de l'engagement des jeunes que le dispositif des juniors associations est le plus directement référencé aux politiques de jeunesse¹¹.

³ Même s'il peut être évoqué à l'occasion d'autres textes sur l'adolescence, Alain Vulbeau, « Contrepoint – Les mineurs et les associations », *Informations sociales*, n° 4, vol. 172, septembre 2012, p. 79-79.

⁴ Dan Ferrand-Bachmann, *La pratique associative des jeunes mineurs au RNJA*, CESOL, Paris, 2003.

⁵ Stéphanie Rizet, « La junior association, un espace de politisation ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 2009, p. 111-124 ; Stéphanie Rizet, *Jeunes mineurs en Associations : quel impact sur leurs parcours ?*, INJEP, coll. « Les cahiers de l'action », Paris, 2010.

⁶ Olivier Galland, Jasmina Stevanovic, Vincenzo Cicchelli, *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement des projets à l'initiative de jeunes mineurs. Rapport d'évaluation*, Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative/Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, Paris, 2013.

⁷ Muriel Tabariès, Viviane Tchernonog, « Les femmes dans les associations. La non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalité d'accession aux responsabilités pour les femmes ? », *Revue internationale de l'économie sociale : RECMA*, 2005, n° 297, p. 60-81 ; Viviane Tchernonog, *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, Éditions Juris, Paris, 2013.

⁸ Loncle Patricia, « Le genre un impensé des politiques de jeunesse ? », communication au Centre de recherche sur l'action politique en Europe, 17 avril 2014.

⁹ Isabelle Collet, « Des garçons "immatures" et des filles qui "aiment ça" ? », *Recherches & éducations*, octobre 2013, n° 9, p. 27-41. Patricia Mercader, Annie Lechenet, Jean-Pierre Durif-Varembont, Marie-Carmen Garcia, Fanny Lignon, *Pratiques genrées et violences entre pairs* [Rapport], CRPPC (EA356), Triangle (UMR 5206), 2014 (halshs-00986142).

¹⁰ Michela Lenzi, Alessio Vieno, Massimiliano Pastore, Massimo Santinello, « Neighborhood social connectedness and adolescent civic engagement : An integrative model », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 34, juin 2013, p. 45-54 ; Philipp Jugert, Katharina Eckstein, Peter Noack, Alexandra Kuhn et Alison Benbow, « Offline and online civic engagement among adolescents and young adults from three ethnic groups », *Journal of Youth and Adolescence*, n° 1, vol. 42, août 2012, p. 123-135 ; Valérie Becquet et Chantal de Linarès, *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats jeunes », Paris, 2005 ; Isabelle Morissette, « L'expérience de la participation citoyenne à l'adolescence : un levier pour devenir sujet ? », Mémoire de maîtrise en travail social, université du Québec à Montréal (Canada), juillet 2013.

¹¹ Alain Vulbeau, « Contrepoint – Les mineurs et les associations », *op. cit.*

Pour ces raisons, il semblait important de donner à ce travail deux dimensions. La première est plutôt de nature informative. Il s'agissait de répondre aux besoins du RNJA de mieux connaître le niveau et les modalités de la participation des jeunes filles aux juniors associations. La deuxième est plus analytique. Il était alors question d'éclaircir certains mécanismes de manière à donner à voir un processus d'engagement en junior association qui est fait de relations (entre filles et garçons, mais également entre adultes et adolescents). La constitution d'un groupe donnant naissance à une association est un processus complexe dans lequel se jouent des rapports de pouvoir, des comportements mimétiques, des processus de distinction, etc. Pour ces raisons, il nous fallait mieux connaître la place des jeunes filles dans le dispositif en fonction de différents critères (sexe, âge, territoire, thématique associative, etc.). Il nous fallait également tenter de mieux comprendre la place des adultes dans les choix d'organisation des JA afin d'éclaircir les mécanismes de prise de responsabilité des jeunes filles, mais également de questionner la mixité¹².

Cette perspective a donné lieu à une analyse quantitative simple de la base de données des adhérents du réseau. Cette première phase nous a permis de faire apparaître de nombreuses disparités en fonction de ces critères qui interrogeaient moins la prise de responsabilité des jeunes filles que la mixité des collectifs de jeunes animant les juniors associations. La première partie de ce rapport reviendra plus en détail sur ces enjeux, mais ce premier temps de l'étude nous a permis d'écarter l'hypothèse de travailler sous l'angle d'une sociologie du genre. D'une part, le matériau à notre disposition était essentiellement statistique et ne permettait pas de comprendre comment « le social transforme le sexe en genre¹³ ». D'autre part, il est désormais bien établi que le « genre » n'est pas un critère, mais une série de propositions analytiques¹⁴. Analyser le dispositif des juniors associations sous l'angle d'une sociologie du genre aurait supposé un autre terrain fait de beaucoup plus d'observation des associations en cours d'action. Par contraste, il nous est apparu plus judicieux de chercher à mieux comprendre la place des filles dans le dispositif, et éventuellement le rôle des adultes accompagnants dans ce processus de participation. Cela accompagne également une réflexion en cours sur l'égalité homme/femme dans certaines organisations des jeunes¹⁵ et au sein du secteur associatif¹⁶. Pour cette raison, nous avons davantage adopté un questionnement en termes de mixité¹⁷. Ce faisant, ce rapport final est fait d'une permanence et d'une mutation : Permanence de l'objectif d'une interrogation sur la place des filles dans le dispositif et mutation d'une analyse de situation à une analyse de processus concernant l'engagement adolescent.

¹² À propos d'expériences posant la mixité comme levier de reconnaissance et de compréhension mutuelle, voir : Antony De Wyse, « La mixité comme un levier », *Les cahiers dynamiques*, n° 58, 2014, p. 54-59.

¹³ Christine Guionnet, Éric Neveu, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2014.

¹⁴ Isabelle Clair, *Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2012.

¹⁵ Animafac, *Les femmes et le pouvoir dans les associations étudiantes*, Paris, 2013.

¹⁶ Ministère de la jeunesse et des sports, *Guide Égalité femmes hommes dans les associations 2015*. Rapport, 2015.

¹⁷ Comme nous avons pu le faire dans une première synthèse de l'enquête (Poisson, Porte, 2015).

Ainsi, l'enquête a cherché à préserver la possibilité d'une analyse à deux niveaux : d'une part, à l'échelle du RNJA, comprendre s'il existe une spécificité concernant la place des filles dans les juniors associations ; d'autre part, à l'échelle de la vie associative, comprendre si les modalités de l'engagement et de la prise de responsabilité adolescente sont porteuses de pratiques et d'interrogations nouvelles. Pour ce faire, le rapport propose de revenir sur le dispositif en interrogeant l'importance des conceptions des adultes dans les mécanismes d'organisation de la participation et de la prise de responsabilité des adolescents. Il se propose également d'insister sur l'importance de développer une approche territoriale de l'engagement des adolescents pour appréhender la mixité, autant par les territoires de vie et d'études (lieu de socialisation) que par les dispositifs dans lesquels la participation se donne à voir. L'idée de cette approche est de chercher à dépasser, autant que faire se peut avec le terrain disponible, une analyse binaire reposant sur la dualité participation (dispositif) / engagement (trajectoires individuelles). Ce faisant, l'étude interroge les trajectoires d'engagement des jeunes en JA en étant attentif à la place des filles et à leur prise de responsabilités.

Notre recherche s'appuie sur une enquête spécifique développée à partir de trois sources de données : la base administrative du RNJA (1), des entretiens menés avec des adultes impliqués dans le dispositif (2) et des entrevues avec plusieurs adolescents engagés dans les juniors associations (3). Au total, ce sont près d'une quarantaine de personnes qui ont été rencontrées.

L'ANALYSE DE LA BASE DE DONNEES DU RNJA

Le RNJA dispose d'une base de données sur les juniors associations et leurs activités ainsi que sur les jeunes adolescents impliqués dans les juniors associations. Cette base est renseignée par l'équipe permanente du RNJA à partir des documents remplis par les jeunes en junior association et transmis par les relais départementaux. Elle est utilisée comme un « annuaire » permettant de réunir les différentes coordonnées, types d'activité(s), localisation des juniors associations. Certaines données sont également utilisées à la fin de l'année pour expliquer l'activité du RNJA dans les rapports d'activité.

Nous avons donc décidé de construire un travail statistique en étudiant cette base à travers le questionnement général suivant : quelle était la place des jeunes filles dans les juniors associations en 2013 ? Rappelons que cette base de données n'a pas été conçue en vue d'une exploitation scientifique. Cela implique que nous déterminons notre travail en fonction des données disponibles et que nous ne pouvons pas avoir des réponses à toutes les questions que nous nous posons. Le choix de recourir à cette base ne nous offre pas les avantages de la construction d'un travail quantitatif avec un outil que nous aurions conçu, mais présente l'avantage de concentrer de nombreuses données utiles à exploiter.

Afin de définir la place des filles dans le dispositif en 2013, nous avons décidé d'interroger leur présence dans les juniors associations, leur âge, les catégories d'activités dans lesquelles elles s'impliquent et l'accompagnement par les adultes dont elles bénéficient. Aucune donnée n'étant disponible sur l'origine sociale, nous n'avons pas

pu intégrer cette variable qui pourrait avoir une importance. En effet, le fait que l'engagement soit plus facile pour les citoyens dont la famille est engagée est un fait connu (Sawicki, Siméant, 2009). Les « héritiers » impliqués dans les associations ne sont cependant pas forcément le public principal du RNJA. L'absence de cette variable dans la base s'explique par le fait que le RNJA n'a pas besoin de questionner les jeunes sur cette dimension pour la construction de son annuaire. Il s'agit aussi de mener un dispositif cohérent qui se veut ouvert et qui n'organise pas de sélection pour l'intégrer, la récolte de données sur l'origine sociale pourrait ainsi être stigmatisant. Ce travail statistique a été réalisé avec le soutien de Frédérique Quidu, statisticienne à l'EHESP.

Les variables établies ont été mesurées à partir d'un échantillon exploité de trois manières :

- L'échantillon initial comprend 7 716 jeunes, membres actifs des 798 juniors associations identifiées. Seuls les membres pour lesquels l'ensemble des données recherchées sont renseignées ont été intégrés à l'échantillon. Il s'agit donc de la population entière des juniors associations actives en 2013 avec les données nettoyées.
- Des analyses ont été réalisées sur les structures c'est-à-dire 798 juniors associations sur les 968 actives en 2013 identifiées par le RNJA. Cette différence s'explique notamment par le fait que les Juniors associations dont l'intégralité des informations recherchées n'était pas renseignée, n'ont pas été retenues pour l'étude. De plus, toutes les juniors associations de cet échantillon ont commencé ou terminé leur habilitation au cours de l'année 2013. Or, il est possible que certaines aient commencé leur démarche d'habilitation avant 2013 et décidé de prolonger leur habilitation au-delà de 2014, si bien qu'elles n'ont pas été prises en compte dans notre mode de sélection.
- Une troisième exploitation concerne les 1988 « représentants » des 798 juniors associations identifiées. Il s'agit d'un sous-ensemble de la population de 7 716 membres actifs en 2013. Les « représentants » des juniors associations correspondent aux dirigeants d'une association loi de 1901. Le RNJA demande à chaque junior association de désigner parmi ses membres au moins deux représentants, qui doivent être mineurs à la date de la demande d'habilitation. Le RNJA n'impose ni ne propose aucun titre ou fonction en particulier, chaque groupe s'organisant suivant ses besoins. Certains reproduisent le fonctionnement associatif traditionnel (président, trésorier, secrétaire) quand d'autres inventent des fonctionnements parfois collégiaux (co-président, pas de titre pour les représentants, tous représentants) ou avec des titres personnels (chargés de paperasse, animateur, directeur).

Suite à ce travail quantitatif, nous avons mené des entretiens en cherchant à interroger une diversité d'acteurs jusqu'à l'obtention d'une certaine saturation sur les éléments de discours que nous entendions lors de nos échanges avec des adultes et adolescents impliqués en junior association.

LES ENTRETIENS AVEC LES ADULTES

Pour compléter l'analyse quantitative, nous avons mené des entretiens avec les acteurs locaux et nationaux du RNJA. Nous les avons questionnés globalement sur leurs pratiques professionnelles, la place des filles dans le dispositif et le rôle des juniors associations. Ces questionnements devaient permettre de mieux comprendre leur regard sur la place des filles dans les juniors associations, leur rôle et l'influence possible de leur accompagnement vis-à-vis de l'implication des filles participant aux juniors associations. Un guide d'entretien¹⁸ a été établi sur cette base. Entre mai 2014 et décembre 2015, nous avons donc mené des entretiens avec 17 adultes¹⁹ :

- 7 relais départementaux, c'est-à-dire les correspondants locaux du RNJA, qui habilitent et suivent les juniors associations. Il s'agit des structures locales des associations qui portent le dispositif national, d'associations partenaires ou de l'État. Ces entretiens ont été réalisés par téléphone (4) ou lors de rendez-vous dans les structures des acteurs (3). Deux entretiens exploratoires sont relativement courts (entre 20 et 30mn). Suite à ceux-ci, nous avons mené des entretiens plus ouverts et plus longs (entre 1h et 1h 15). L'échantillon est plutôt féminin (1 seul homme), notre sélection a davantage été axée sur la diversité des structures, du territoire, du nombre de juniors associations et au regard de la place des filles dans celles-ci.
- 10 accompagnateurs locaux, c'est-à-dire les adultes qui conseillent les juniors associations dans leurs activités. Pour sélectionner les adultes qui accompagnent les juniors associations localement, nous avons établi plusieurs critères pour respecter une diversité de situations au niveau : des thématiques, de l'âge des adolescents, de la structure d'accompagnement, du territoire, de l'ancienneté de la junior association, de sa taille, du sexe de l'accompagnateur et de la composition sexuée de la junior association (mixité ou non des membres et des représentants). 4 entretiens ont été menés en Bretagne et 4 en Île-de-France, 2 entretiens ont permis d'interroger des accompagnateurs d'autres territoires.

LES ENTRETIENS AVEC LES JEUNES

Nous avons également rencontré 20 adolescents²⁰ de 11 juniors associations lors de 13 entretiens entre octobre et décembre 2015. Selon les contextes et les opportunités, les entretiens ont été menés en collectif (2) ou individuellement (11). Neuf entretiens ont été conduits en présentiel, quatre par téléphone. Nous nous sommes particulièrement attachés à réaliser des entretiens en Ille-et-Vilaine (7) et en Île-de-France (6) pour des raisons

¹⁸ Trames d'entretien disponibles en annexe.

¹⁹ Voir présentation en annexe.

²⁰ Voir présentation en annexe.

liées au financement de l'étude. 10 juniors associations sur les 11 rencontrées sont accompagnées par des adultes (6 hommes, 4 femmes) qui ont des statuts variés auprès des jeunes : employé d'une mairie dans un espace jeune ou dans un service jeunesse (2), membre de la famille d'un des membres (2), représentant d'une association (3), étudiant (1), agent d'un lycée (1) et jeune majeur (1).

PERSPECTIVES VISEES

Nourri de l'analyse de la base de données et d'un volet d'entretiens diversifiés, le rapport a l'intention de constituer la première pierre d'un questionnaire plus large. Il ne prétend pas fermer une question, mais montrer l'intérêt qu'il pourrait y avoir à approfondir ce sujet. Pour ce faire, le rapport suggère de revenir sur le dispositif en interrogeant l'importance des conceptions des adultes dans les mécanismes d'organisation de la participation et de la prise de responsabilités des adolescents. Il se propose également d'insister sur le développement d'une approche territoriale de l'engagement des adolescents pour appréhender la mixité, autant par les territoires de vie et d'études (lieu de socialisation) que par les dispositifs dans lesquels la participation se donne à voir.

Cet écrit s'inscrit également dans une transformation des pratiques en collaboration avec la pluralité d'acteurs qui agissent autour des juniors associations. Nos réflexions prennent ainsi appui sur différentes rencontres²¹ auxquelles nous avons participé pour échanger avec les adolescents et adultes présents. Nous avons participé à une formation des référents jeunesse de la Ligue de l'enseignement en février 2014 et également pu rencontrer des membres de juniors associations et leurs accompagnateurs lors de rencontres régionales en Ile de France (octobre 2014 et novembre 2015) et en Bretagne (octobre 2014).

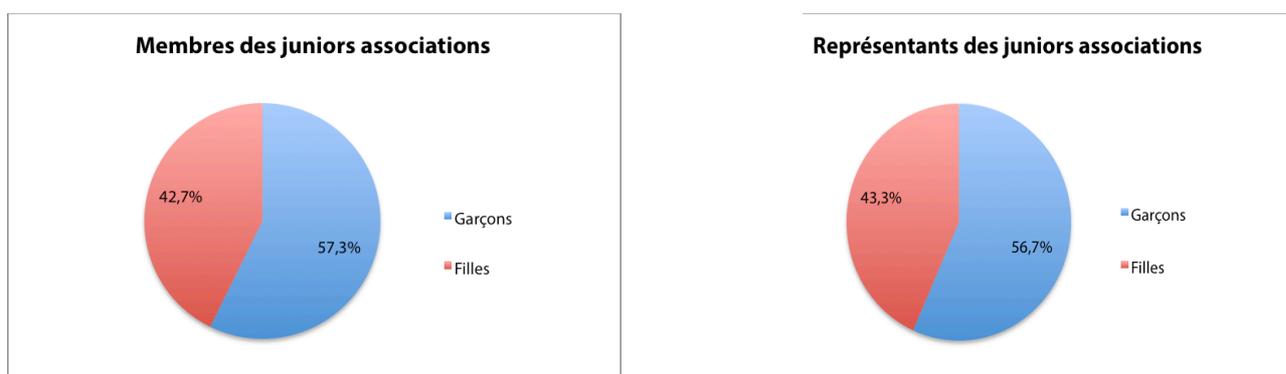
Nos analyses sont construites selon plusieurs entrées. La première consiste à regarder le dispositif sous l'angle de la sociologie des publics des juniors associations, en faisant notamment un aller-retour entre une focale « jeune » et une focale « réseau ». Comme nous le verrons dans la première partie, cette démarche permet de mieux connaître la place des filles (proportion, territoires, thématiques), mais également de voir quels sont les territoires de la mixité. La deuxième entrée consiste en une étude plus précise en termes de sociologie des adultes accompagnants. Cela suppose de mieux comprendre la place et le rôle des adultes référents pour le groupe de jeunes (thématiques sur lesquelles ils sont sollicités, profil professionnel ou non, etc.). Mais cela nous amènera aussi à interroger le profil et le rôle des relais départementaux dans leur fonction d'animation et d'encadrement. Le fait d'avoir questionné différents profils d'adultes permettra enfin d'essayer de comprendre la place (ou son absence) des enjeux de mixité dans le quotidien des professionnels de l'animation socioculturelle investis dans le dispositif.

²¹ Voir calendrier de ces rencontres en annexe.

1. LA PLACE DES FILLES AU SEIN DU RESEAU ET LEURS PRISES DE RESPONSABILITES

Cette première partie permet de décrire la place des filles au sein du réseau et d'apporter quelques explications aux particularités observées. Elle constitue aussi une base aux analyses des deux parties suivantes.

Graphique 1. Répartition des membres et représentants des juniors associations selon le sexe en 2013



Effectif total des membres = 7 716. Nombre de filles = 3 294. Nombre de garçons = 4422.

La première observation importante est que les filles sont beaucoup moins présentes que les garçons dans le réseau. En 2013, elles représentaient seulement 42,7 % des membres. Le dispositif est conçu pour tous les adolescents par principe, mais il y a bien des inégalités d'accès qui sont constatées. C'est ce qu'exprime Éric, un relais rencontré :

« Ce n'est pas le dispositif junior asso qui serait inégalitaire, c'est plutôt la société qui amènerait les personnes à réfléchir d'une façon et à provoquer le fait que les filles aient une place inférieure aux garçons, mais en tout cas ce n'est pas le dispositif juniors associations qui crée ça, je ne crois pas. En tout cas dans les mouvements qui structurent le dispositif et le réseau national justement on tend à tendre vers quelque chose d'égalitaire, de mieux vivre ensemble. »

Globalement, les filles sont représentantes de juniors associations dans les mêmes proportions qu'elles en sont membres. Le problème de l'accès aux responsabilités ne semble donc pas se poser une fois qu'elles sont membres d'une junior association, si l'on regarde la situation des adolescentes dans l'ensemble. Certains facteurs facilitent ou rendent plus difficile la place des filles. Des situations rencontrées à plusieurs reprises dans les entretiens, sur lesquelles nous revenons particulièrement dans les parties 2 et 3, appuient ces constats.

Il arrive que l'image de la présence des filles dans les juniors associations soit tronquée. Cela pourrait s'expliquer par un plus grand investissement des filles dans l'activité des relais départementaux :

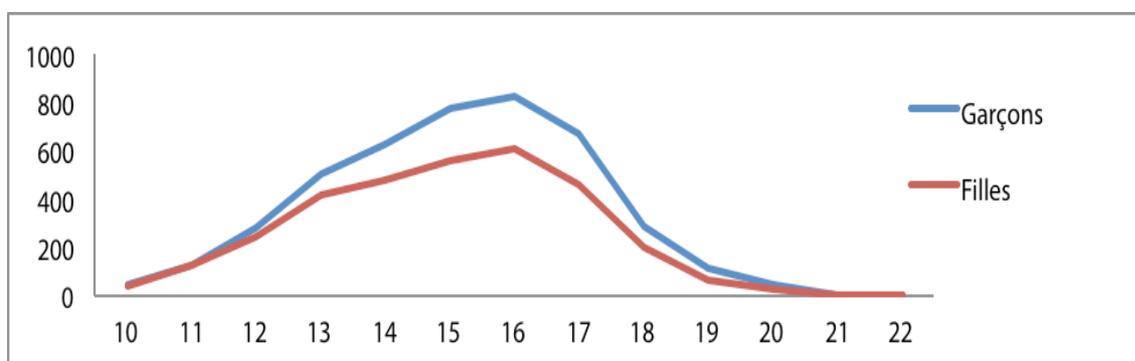
« On les avait investies sur la préparation de la rencontre départementale de y a deux ans et euh c'était que des filles. On a vu les garçons lors de la rencontre, mais c'est pas eux qu'ont préparé. » (Anaïs, relais départementale.)

Un autre élément d'explication tient au fait que les juniors associations formées autour d'un « projet », c'est-à-dire dans une logique entrepreneuriale, sont parfois composées uniquement de garçons (Rizet, 2010). Le rôle des accompagnateurs dans ces organisations est moindre. Le fait que les adultes soient moins souvent en contact avec ce type de structures, où les garçons sont nettement majoritaires, pourrait expliquer la conscience limitée de la part des acteurs du réseau de la surreprésentation masculine globale au sein des juniors associations.

LES FACTEURS INTERNES : AGE DES ADOLESCENTS, THEMATIQUES D'ACTIONS ET TAILLE DES GROUPES

Plusieurs facteurs liés à la constitution des groupes d'adolescents expliquent la place particulière des filles dans les juniors associations. Cela dit, ces facteurs internes sont aussi liés au contexte dans lesquels les jeunes agissent comme les entretiens permettent de le montrer.

Graphique 2. Effectifs des juniors associations selon l'âge et le sexe



Échantillon : 7716 membres.

Si la part des filles dans le dispositif est beaucoup moins importante que celle des garçons, des variations importantes d'effectifs sont mises en avant selon l'âge des membres. Ainsi, à 11 ans, âge minimal requis pour créer une junior association, les filles sont aussi nombreuses que les garçons (50,2%). À partir de 12 ans, la proportion de filles ne cesse de décroître, pour ne plus représenter que 40,7 % des effectifs à 18 ans.

Ceci pourrait être expliqué par plusieurs facteurs. Dans le secteur des loisirs publics, le retrait des filles à partir de l'âge de 12 ans est globalement constaté au-delà des juniors associations²². Même si dans les juniors associations,

²² Raibaud Y., « Genre et loisirs des jeunes », *Empan*, n° 1, 2007, p. 69.

le nombre de filles augmente entre 11 et 18 ans, la progression est nettement inférieure à celles des garçons, la proportion de filles est ainsi plus faible quand elles grandissent.

Le fait que les juniors associations soient peu utilisées au début de l'adolescence engendre aussi un faible poids des effectifs féminins sur l'ensemble du dispositif. Autrement dit, les filles s'engagent autant que les garçons à l'âge de 11 ans, mais globalement, les adolescents de 11 ans étant très minoritaires dans le dispositif, la visibilité des filles reste faible malgré cet équilibre apparent à l'entrée du dispositif.

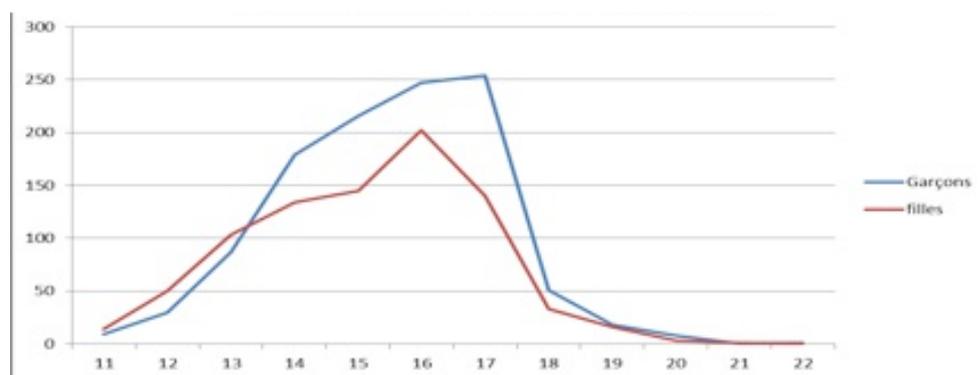
Le rapport entre sexe et âge des jeunes impliqués dépend des bornes d'âges des structures accompagnantes. Dans les entretiens menés, nous remarquons assez logiquement une convergence entre les âges fixant le public cible de la structure et l'âge des membres de la junior association. Ainsi, un PIJ qui travaille avec des jeunes à partir de 16 ans accompagne une junior association dont les membres ont autour de 18 ans. L'animatrice du secteur jeune (11-17 ans) d'une maison de quartier accompagne quant à elle des adolescents de 12 à 18 ans dans la junior association.

Le rapport à l'âge varie selon les juniors associations rencontrées. Certaines regroupent des adolescents de 11 à 18 ans, notamment quand les associations sont de taille importante et ont un rôle d'animation locale dans la commune. D'autres concernent des membres dont l'âge est plus homogène. L'importance d'être composé par des personnes ayant le même âge est parfois exprimée :

« C'est aussi encourageant quand on se dit qu'y a des personnes de notre âge donc des secondes par exemple qui rentrent en même temps que nous parce qu'ils sont aussi pommés que nous. Non, mais c'est vrai et au final on arrive à s'entraider aussi avec ça. » (Melody, engagée dans une junior association de solidarité.)

Ceci suggère que l'absence d'importants écarts d'âge pourrait être favorable dans certaines situations aux faits que les filles tiennent une place significative dans les collectifs.

Graphique 3. Effectifs des représentants des juniors associations selon l'âge



Échantillon : 1988 représentants.

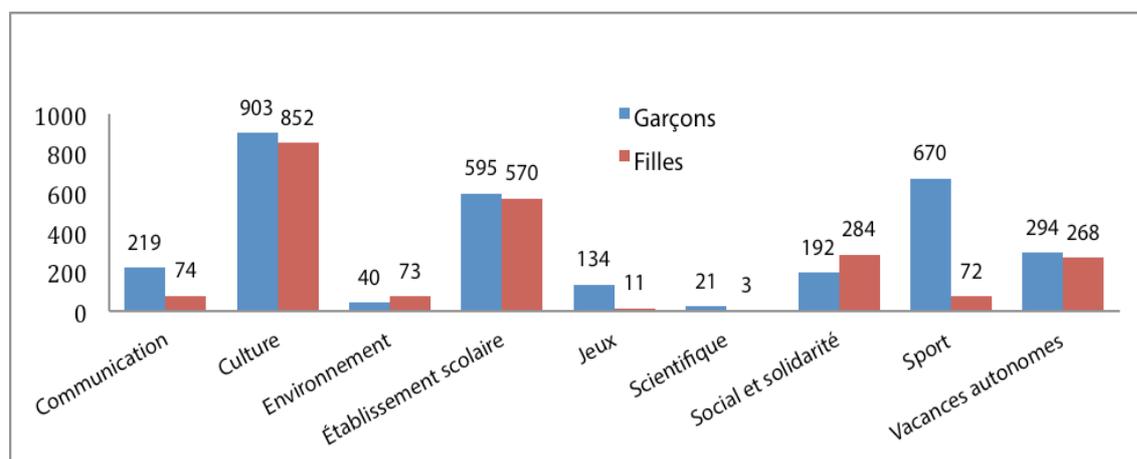
Le rapport entre âge et sexe des adolescents permet aussi des observations spécifiques sur les représentants qui dirigent les juniors associations. Les représentantes sont largement majoritaires entre 11 et 13 ans. Elles constituent effectivement entre 54 % et 62,5 % de la tranche d'âge concernée. Si le nombre de représentantes

augmente jusqu'à 17 ans, leur proportion diminue fortement, se situant à 42,8 % à 14 ans et à 35,53 % à 17 ans. L'explication de ce phénomène ne trouve pas d'éléments explicites dans les entretiens menés.

Nous pouvons cependant mettre en lien cette dynamique avec la tendance des garçons à constituer des groupes non-mixte. À partir de 14 ans, nombre de juniors associations sont constituées uniquement de garçon. La proportion de représentants par membre est également plus forte vraisemblablement en raison de la multiplication de ces groupes. À 11 ans, il y a ainsi 1 représentant pour 11 membres alors qu'à 17 ans, ce chiffre tombe à 2,87. On pourrait imaginer que la présence de représentants de plus en plus nombreux favorise la représentation féminine. C'est loin d'être le cas et ceci est notamment explicable par le fort développement de ces juniors associations non mixte garçons.

Encore une fois, la proportion de filles qui baisse au fur et à mesure où les adolescents grandissent est davantage à expliquer par le poids de plus en plus important des garçons que par un retrait pur et simple des filles du dispositif.

Graphique 4. Répartition des membres des juniors associations selon le sexe et la catégorie d'association



Échantillon : 565 juniors associations et 5275 membres (catégorie « Animation » exclue²³).

Le choix des activités pratiquées change également fortement en fonction du sexe des adolescents. Certaines activités sont ainsi plus choisies par des membres féminins, c'est le cas des secteurs du social, de la solidarité et de l'environnement. D'autres domaines sont nettement masculins : les jeux, le sport et la communication. On retrouve ces situations lors des entretiens. Le président d'une association qui a initié la création d'un *skate park* avec la municipalité nous explique que des filles étaient présentes au démarrage de l'initiative, ayant émané du conseil de jeunes de la commune. Cependant, en raison de la nature de l'activité, elles n'ont pas adhéré à la junior association. Des filles qui viennent de créer une association de danse ont, au contraire, réussi à impliquer des garçons pour être membres de l'association, sans pour autant qu'ils pratiquent l'activité.

²³ Cette exclusion a été décidée au regard de l'hétérogénéité très forte des juniors associations classées dans la catégorie « animation », dont le poids est très important et qui orientait ainsi les résultats liés aux catégories d'implication.

La place des filles selon les catégories d'engagement est aussi liée au développement des groupes de pairs non mixtes. Ce phénomène est nettement plus présent chez les garçons que chez les filles. Comme expliqué avec les témoignages ci-dessus, intégrer des garçons dans un collectif créé par des filles est peut-être plus fréquent que la démarche inverse. Les garçons engagés entre eux auraient tendance à croire que ce phénomène est naturel en raison de la nature de l'activité (sport par exemple). La remarque des bienfaits de la mixité est cependant parfois exprimée par les adultes qui peuvent appuyer la volonté des adolescents d'ouvrir le groupe.

Dans les groupes plutôt masculins qui tentent d'intégrer des filles, l'expérience a tendance à réussir si les filles sont plusieurs dans l'association. Une fille isolée aurait plus de difficultés à se maintenir dans la structure. Du côté des adultes, les réactions sont variables. La conscience de l'effet des catégories d'implication sur le sexe des adolescents est réelle. Cela dit, il n'y a pas forcément d'actions spécifiques mises en place pour atténuer les effets de ces phénomènes explicitement et le rôle des adultes dans le dispositif fait débat (voir partie 3 du présent rapport sur l'accompagnement).

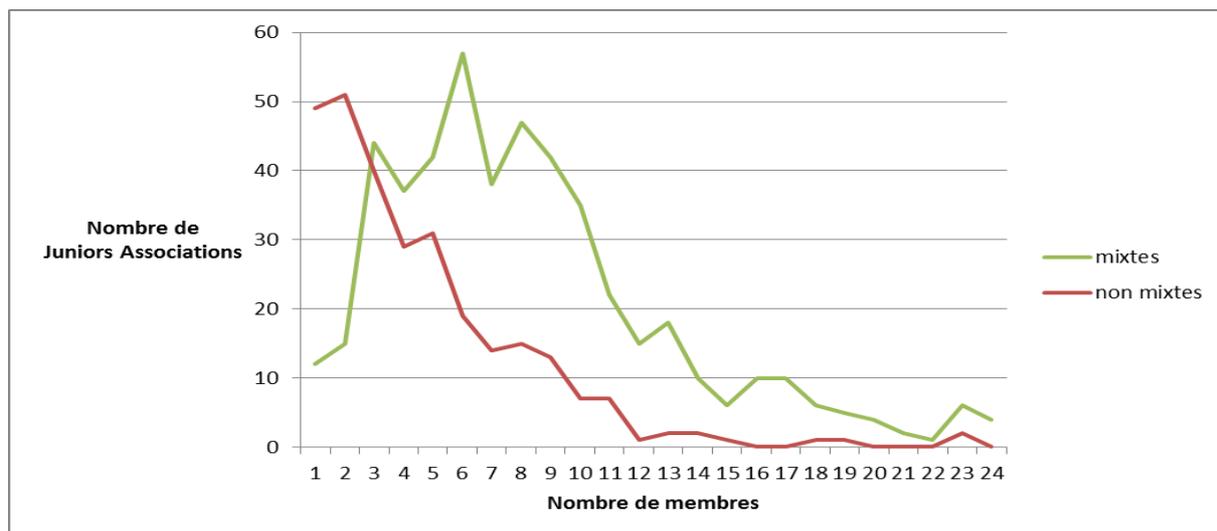
Malgré les possibilités de groupes mixtes dans les activités identifiées par les jeunes comme masculines ou féminines, les groupes uniquement composés de garçons restent beaucoup plus développés que les collectifs exclusivement composés de filles. Ceci est visible dans certaines catégories en particulier. Ceci pourrait être expliqué par le coût de la transgression (Octobre, 2010) pour une fille qui va s'impliquer dans une activité de « garçon ». C'est ce qu'on observe dans l'association d'où est issu l'extrait d'entretien précité, quand la seule fille présente explique être « victimisée » par les garçons. Par ailleurs, le développement des offres de loisirs à l'adolescence étant essentiellement destiné aux garçons, ils sont bien plus habitués à se regrouper entre eux. Yves Raibaud²⁴ a par exemple expliqué que si les propositions faites par les associations ou les municipalités à ces jeunes apparaissent comme neutres et accessibles aux filles comme aux garçons, l'usage en est quasi exclusivement masculin. Ceci est lié à plusieurs enjeux sous-jacents comme la volonté de canaliser la violence des garçons et la gestion de l'espace urbain par des hommes²⁵.

Nous avons aussi observé que la taille des juniors associations est très liée à la mixité des structures, ce que l'on peut observer dans le graphique 5 (page suivante). Le nombre de juniors associations non mixtes diminue fortement lorsqu'il y a plus de membres ; les groupes non mixtes sont plus fréquemment de petite taille. Ce constat nécessite de rappeler que les juniors associations de petite taille sont très répandues : 39,8 % des JA comptent entre 6 et 10 membres et 34,7 % entre 2 et 5 membres.

²⁴ Raibaud, Yves, 2014, « Une ville faite pour les garçons », *Le journal du CNRS*, 2014 (<https://lejournal.cnrs.fr/billets/une-ville-faite-pour-les-garcons>).

²⁵ Cela renvoie notamment à la construction dans la longue durée des politiques de jeunesse et de la politique de la ville. Patricia Loncle-Moriceau, *L'action publique malgré les jeunes*, L'Harmattan, Paris, 2003.

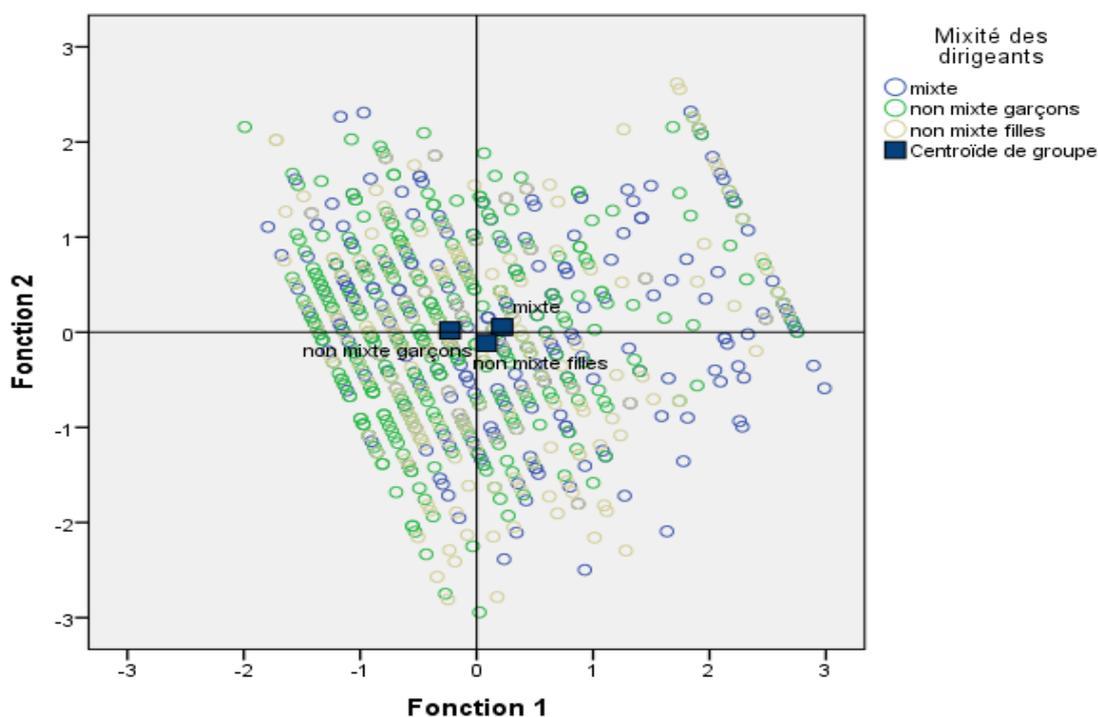
Graphique 5. Nombre de juniors associations mixtes et non mixtes selon le nombre de membres



Échantillon : 798 juniors associations et 7 716 membres.

Les différents facteurs étant reliés, il convient aussi de croiser leurs rôles afin de fournir des explications plus approfondies. C'est l'objet de l'analyse ci-dessous qui permet d'étudier la possibilité de déterminer la mixité des dirigeants des juniors associations en fonction de la taille des juniors associations et de l'âge des membres. Nous avons ainsi pu calculer une fonction discriminante qui explique 90,4 % de la variance entre trois groupes de dirigeants (non mixtes garçons, non mixtes filles, mixtes).

Graphique 6. Discrimination des juniors associations selon leur mixité, leur taille et leur âge



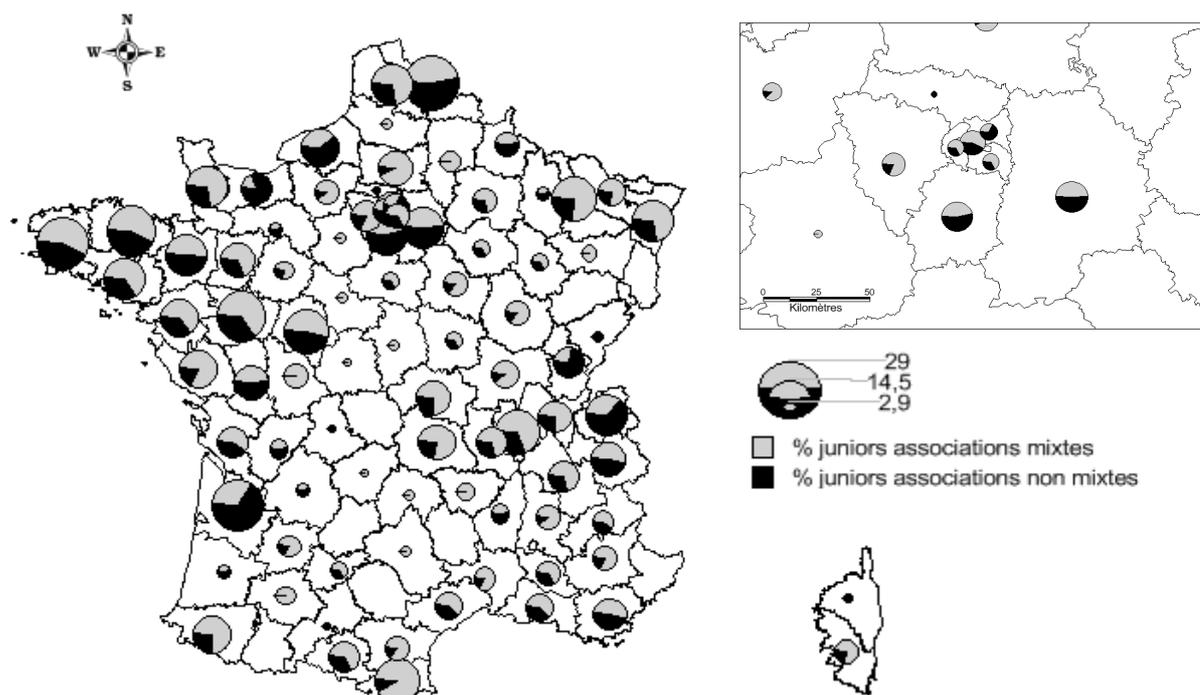
Le résultat de cette analyse est que les groupes de représentants non mixtes garçons sont discriminés par rapport aux groupes de représentants non mixtes filles et aux groupes mixtes. Les juniors associations dans lesquelles il n'y a que des garçons dirigeants sont en effet plus petites : en moyenne 7,25 membres dans les juniors associations dirigées exclusivement par des garçons, alors qu'il y a 9,38 membres dans les groupes mixtes et 8,45 membres dans les groupes uniquement dirigés par des filles. Les membres de ces juniors associations dirigées exclusivement par des garçons sont également très légèrement plus âgés : 15,77 ans en moyenne contre 15,47 pour les groupes mixtes et 15,34 pour les groupes non mixtes filles.

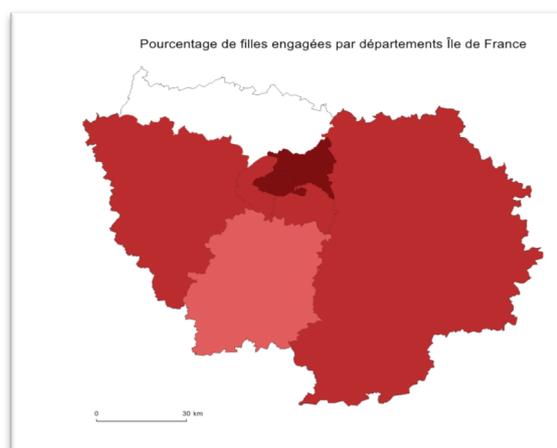
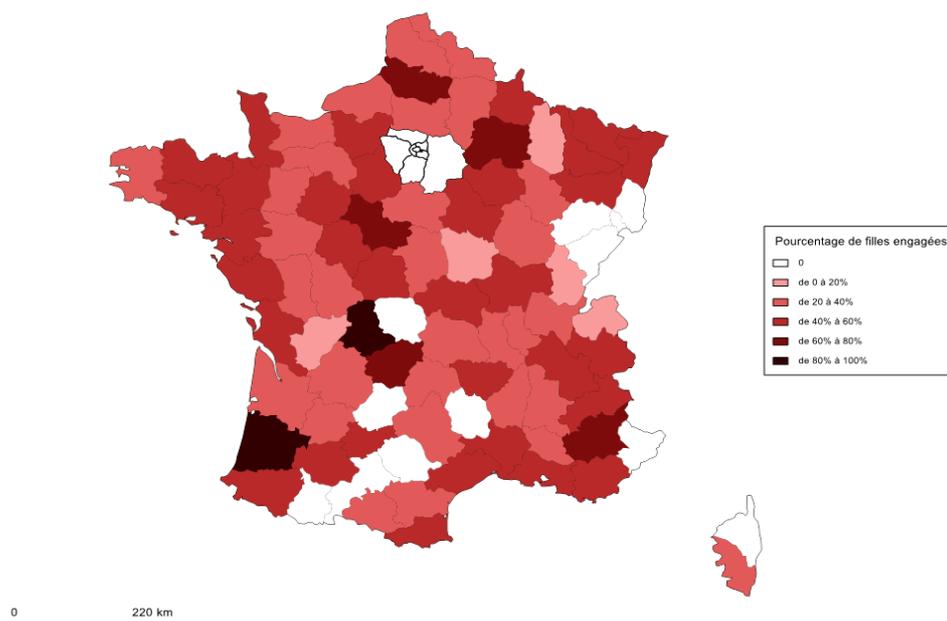
La mixité d'un groupe de dirigeants est ainsi déterminable au regard de la taille de la junior association et de l'âge des membres. L'élément le plus discriminant est le nombre de membres : plus il est faible, moins on trouve de dirigeants des deux sexes, et les dirigeants sont alors en général des garçons.

LES FACTEURS EXTERNES : LES CADRES ET LES TERRITOIRES D'IMPLICATION

Les territoires ont aussi des implications particulières. On peut noter des situations variables selon les départements d'implication des adolescents. Ceci est visible concernant la mixité des collectifs. Dans les départements où les juniors associations sont les plus nombreuses, la part des collectifs non mixtes est généralement assez importante. Ce phénomène varie cependant fortement.

Carte 1. Part de juniors associations mixtes et non mixtes selon le département en 2013



Carte 2. Part des filles dans les juniors associations par département en 2013

Ces cartes montrent que la place des filles dans les juniors associations actives en 2013 varie fortement en fonction des départements. La carte 1 permet d'observer la part de mixité au regard de l'ensemble des juniors associations présentes sur un territoire. Les départements où un nombre important de juniors associations sont présentes comprennent le plus souvent une part importante de juniors associations non mixtes. La carte 2 présente la part de filles impliquées sur

l'ensemble des membres des juniors associations de chaque département. Certains départements n'ayant pas de juniors associations actives, le nombre de filles (comme le nombre de membres) est de 0. Ces différences selon les départements invitent ainsi à prendre en compte le contexte d'implication des jeunes, au-delà des dynamiques interne des groupes d'adolescents dont la formation varie en fonction de l'âge, de la taille et des thèmes d'actions.

Certaines situations sont plus ou moins favorables à la présence de filles dans les juniors associations. Ceci avait été mis en avant dans l'étude parue en 2010²⁶ où l'auteure distinguait trois situations : les juniors associations fondées autour d'un projet sont mixtes ou composées uniquement de garçons la plupart du

²⁶ Stéphanie Rizet, *Jeunes mineurs en associations*, op. cit.

temps ; les juniors associations intégratives, qui ont vocation à rassembler des jeunes d'un même territoire en lien avec une volonté institutionnelle que les jeunes disposent d'un espace particulier sont souvent mixtes et comprennent des adolescents qui ne se connaissent pas ; les juniors associations affinitaires sont quant à elles plus souvent non mixtes en raison de l'interconnaissance antérieure des membres. Selon les dynamiques territoriales, l'un ou l'autre de ces types de juniors associations peut être plus ou moins encouragé.

Les juniors associations sont plus ou moins présentes dans les départements selon les types de structures d'accompagnement. L'Information jeunesse favorise plutôt la création de juniors associations de type « projet », souvent uniquement composées de garçons, comme c'est le cas concernant les accompagnateurs rencontrés dans des bureaux Information jeunesse (BIJ) ou dans des points Information jeunesse (PIJ).

« En fait, moi, mon rôle, je les accompagne sur le dossier, la création. Puis après, on essaye de se revoir. » (Youssef, salarié d'un PIJ.)

Les adultes ayant, dans ce cadre, un rôle limité, concentré essentiellement sur la création de la junior association, leur influence sur la composition des membres peut être très minime.

Au contraire, les juniors associations créées à partir d'un local jeune sont mixtes la plupart du temps. Ceci peut s'observer dans les territoires où ces espaces sont nombreux.

« Et on en a très peu dans les grandes villes. Puis grandes villes, c'est relatif. Je pense qu'elles sont à peine à 10 000 habitants. Donc c'est essentiellement en milieu rural les juniors associations qu'on a. Et c'est essentiellement, pas uniquement, mais c'est vraiment globalement – je vais te faire le rapport, le rapprochement – sur la gestion de local jeune. Ça a vraiment été développé là-dessus [...]. » (Céline, relais départemental.)

L'effet d'entraînement entre les élus d'un même territoire explique aussi le cadre récurrent de création des juniors associations d'un même département avec une forte implication des collectivités.

« Et objectivement, je le présente aussi comme ça. On a plusieurs fois été contactés par des élus qui nous disent : "On a des jeunes qui voudraient un local. On cherche une solution juridique et une solution sécurisante pour structurer le truc. On nous a parlé de la junior association. Est-ce que ça peut coller ?" Et où du coup, le deal qui est fait avec les jeunes c'est que : "Si vous voulez un local, vous vous organisez en junior association." Enfin plus ou moins. Mais il y a quand même ce truc-là. » (Céline, relais.)

Cette distinction entre juniors associations fortement initiées par les accompagnateurs et juniors associations totalement fondées par les jeunes est présente dans la vision de certains adultes.

« Après, c'est vrai que nous, on avait beaucoup discuté avec une collègue qui s'occupe des juniors associations sur trois communes près de chez nous, où eux, il y a vraiment dans le cadre de l'Espace Jeunes des rendez-vous réguliers de projets juniors associations, admettons les samedis, mais qui

sont presque un peu à l'initiative de la structure. Alors que nous, on est vraiment sur... Par rapport aux projets qui déboulent chez nous, il y a un moment donné où se pose la question d'être peut-être d'être plus costauds au niveau de leur identité, de leurs valeurs, de leurs projets et de leur capacité à pouvoir après finalement investir dans du matériel et autre, et se pose tout naturellement la question de : Et pourquoi pas créer une asso ? Puisqu'on le fait aussi avec les majeurs et même avec les beaucoup plus âgés. Et du coup, tout vient forcément d'eux à la base, et nous, on est là pour soutenir, on va lancer les choses. C'est vraiment eux qui... et puis qui continuent à gérer les choses de leur côté, et qui sont censés vraiment faire vivre leur truc quoi. » (Saïda, accompagnatrice).

Concernant les juniors associations créées dans un espace jeune ou une structure d'animation, le public de l'organisation est bien sûr déterminant sur la composition du groupe qui sera plus ou moins masculin ou féminin.

L'analyse de la base administrative du RNJA et les entretiens menés avec les adultes et adolescents impliqués dans une junior association apportent ainsi plusieurs éléments sur la place des filles dans les juniors associations. Si les filles sont moins présentes en termes de nombre, certains facteurs comme leur âge, la taille des groupes et leurs thèmes d'activités expliquent cette plus faible présence. Mais les territoires où les juniors associations se développent sont également très importants dans la composition de ces organisations d'adolescent-e-s. En territoire rural, il est fréquent que le dispositif soit mobilisé pour « sécuriser » la gestion d'un local pour les jeunes. En tant que lieu de vie dédié à tous les jeunes de la commune, celui-ci a tendance à être davantage mixte que ne le serait une junior association située en territoire urbain dense et organisée autour du sport, par exemple. Par ailleurs, les structures ayant en charge l'animation des politiques de jeunesse sont différentes selon qu'on se situe dans un territoire de la politique de la ville ou non. De ce point de vue, le dispositif est tributaire de la capacité des différents réseaux (Ligue de l'enseignement, MJC, réseau Information jeunesse, services jeunesse, etc.) à alimenter le processus de création de juniors associations. Chacun ayant des missions et une approche du territoire pouvant varier, le dispositif des juniors associations est mobilisé pour répondre à des besoins différents. La question de la mixité des groupes ou des thématiques d'activité des juniors associations s'en trouve ainsi impactée.

2. S'ORGANISER POUR DECIDER OU POUR REPRESENTER ? SOCIABILITE ADOLESCENTE ENTRE JEUNES

La première partie de ce rapport a permis de développer une vision globale de la place des filles dans les juniors associations. Toutefois, cela nous informe assez peu sur les mécanismes de la prise de responsabilités, plus limitée, des jeunes filles. Pour tenter d'apporter quelques pistes dans ce domaine, nous avons décidé de travailler davantage sur les manières dont les jeunes organisent leur collectif pour comprendre les effets des groupes de sociabilité des jeunes sur les mécanismes de prise de responsabilités. De ce point de vue, il est intéressant de comprendre par exemple comment les tâches sont réparties, comment les représentants sont choisis, pourquoi les jeunes adoptent telle ou telle forme d'organisation entre eux. Cela doit permettre de faire ressortir la part des préoccupations liées à la participation (ou non) des jeunes filles dans ce cadre.

DU PROJET A LA JUNIOR ASSOCIATION

Pour présenter ce que nous avons appris des conditions d'organisation des juniors associations, nous nous appuyons sur des entretiens avec les jeunes, des entretiens avec des adultes accompagnants (accompagnateurs, relais départementaux) et sur des observations des rassemblements de jeunes investis dans des juniors associations, dans le cadre des regroupements régionaux animés par le réseau national.

Un des premiers éléments qui ressort des entretiens avec les jeunes est l'évidence avec laquelle ils racontent la création de leur collectif. Rarement, la répartition des rôles ou des tâches semble avoir fait l'objet de discussion entre eux à la création de l'association. La junior association est avant tout un projet, une envie, une aventure. L'organisation du groupe est de ce fait davantage tributaire des tâches à réaliser que de la structure en elle-même ou de l'idée que les jeunes s'en font. Pour le dire autrement, l'objectif premier n'est pas la création d'une association, mais la réalisation d'un projet.

Le fonctionnement informel, décrit dans les entretiens menés, est certainement favorisé par la taille limitée des juniors associations. En effet, comme nous l'avons évoqué dans la première partie, la plupart des juniors associations comptent moins de dix membres, ce qui facilite certainement la répartition des tâches sans structuration fixe.

Tableau 1. Proportion de juniors associations selon le nombre de membres

Nombre de membres	Junior association	Répartition
entre 2 et 5 membres	277	34,7 %
entre 6 et 10	318	39,8 %
entre 11 et 16	126	15,8 %
17 et plus	77	9,6 %
total	798	100,0 %

Échantillon : 798 juniors associations.

Plusieurs jeunes reviennent sur l'organisation de leur junior association en rappelant que la question de l'organisation interne, et surtout de la représentation de l'association, ne s'est véritablement posée qu'au moment de remplir le dossier de demande d'habilitation. Cet élément est important dans la mesure où cette étape se déroule bien souvent en présence d'un accompagnateur. Pour les jeunes, la présence de celui-ci signifie que le projet entre dans une étape jugée plus « sérieuse ». Elle induit parfois une angoisse première qui réside dans l'incertitude de trouver un ou une candidate pour représenter la junior association, sous-entendu « auprès des adultes²⁷ ». Cette angoisse levée, bien souvent avec l'aide d'un animateur, les candidatures parfois se multiplient. La stratégie adoptée par les jeunes consiste alors à tenter de trouver une formule permettant de gérer collectivement l'association constituée. Le dispositif n'imposant pas par principe de modalité unique d'organisation, les adolescents structurent volontiers leur collectif en « coprésidences » ou autres directions collégiales (présidence tournante par exemple). Certains usages tournent aussi en dérision la prise de responsabilités (« responsable de la paperasse » par exemple). Ce fonctionnement, en plus de permettre d'assurer ensemble une prise de responsabilités, permet également de poursuivre les échanges sous des formes plus horizontales, plus contributives et plus ludiques. Ce faisant, ce choix fait parfois écho à des modalités ouvertes de dialogue mises en place dans la période d'incubation du projet. C'est le cas de plusieurs associations rencontrées dont le projet est parti d'échanges sur Facebook, voire de la création d'un site internet²⁸. La forme associative classique (président, trésorier, secrétaire) n'est donc pas d'emblée une forme vers laquelle ils se tournent mais plutôt une manière dont ils interprètent les attentes des adultes, voire dont ils s'ajustent à un conseil des adultes.

En matière d'organisation des responsabilités, la taille des juniors associations est encore une fois un facteur marquant. La facilité à gérer collégalement le groupe est probablement liée au fait que la plupart des juniors associations choisissent deux ou trois représentants.

Tableau 2. Répartition des juniors associations selon le nombre de représentants et le sexe du collège de représentants

Nombre de représentants	Juniors associations aux représentants mixtes	Juniors associations aux représentants non mixtes filles	Juniors associations aux représentants non mixtes garçons	Total
2	131	130	250	511
3	105	53	75	233
4 à 16	38	8	8	54
total	274	191	333	798

Échantillon : 798 juniors associations.

²⁷ Entretien avec Hervé, adolescent impliqué dans une association de vidéo.

²⁸ Entretien avec Hervé, adolescent impliqué dans une association de vidéo.

LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Pour autant, si le « passage » à la structuration d'une junior association est le fait du groupe, il est fréquent qu'un jeune soit plus particulièrement à l'initiative, à l'origine de l'idée de départ²⁹. Dans ce cas, la présidence lui échoit assez régulièrement. L'importance d'une ou plusieurs personnes motrices dans le lancement et le suivi du travail de la junior association est un élément important pour expliquer qui se retrouve en situation de représenter le groupe. Dans ce domaine, si l'on considère l'organisation de la junior association comme un processus, on constate que l'activité et la composition du groupe de sociabilité initiale déterminent le contexte de prise de responsabilités bien plus que le sexe. Mais cela ne doit pas pour autant donner l'impression qu'aucun rapport de pouvoir ou qu'aucun stéréotype de genre ne s'exerce dans le processus de construction de la junior association et de détermination de la prise de responsabilités.

Afin de comprendre la manière dont les filles sont amenées à prendre des responsabilités, il faut tout d'abord situer cela dans les processus de répartition du pouvoir pour tous les adolescents dans les juniors associations. Comme nous avons pu l'expliquer, toutes les juniors associations ne se créent pas selon les mêmes dynamiques, ce qui a un impact fort sur les représentants des juniors associations. Ainsi, on peut distinguer les juniors associations conjoncturelles, qui existent parce que leurs membres sont actuellement mineurs : quand ceux-ci deviendront majeurs, les structures disparaîtront ou deviendront des associations déclarées. Les juniors associations structurelles sont plus liées à un territoire qu'aux membres qui les composent ; elles ont ainsi vocation à rester des juniors associations avec de nouveaux membres mineurs une fois que les anciens seront devenus majeurs. Nous avons rencontré ces deux types d'associations dans notre travail d'enquête.

Les juniors associations conjoncturelles, souvent plutôt fondées en raison d'affinités antérieures entre les membres et/ou sur un projet élaboré à l'initiative directe des jeunes (Rizet, 2010), sont marquées par un phénomène singulier : les dirigeants en sont les créateurs dans l'ensemble des situations rencontrées. Dans ce cas, la place des filles dépend de leur présence dans le groupe des créateurs.

Si la fondatrice est une femme, alors elle devient assez naturellement présidente.

« Bah, en fait présidente, bah, vu que c'est moi qui avais un peu lancé l'idée, qui avait demandé à notre accompagnatrice et tout ça avec une autre amie, mais à la base ça venait quand même de moi donc euh. Ils se sont mis d'accord pour que ce soit moi. » (Pola, adolescente impliquée dans une association de vacances.)

Cette situation est intégrée par les accompagnateurs :

« Souvent c'est la première personne, le premier interlocuteur que tu vas avoir qui va être président, qui lui-même a imaginé de monter une junior association et il décrète qu'il sera président. » (Youssef, accompagnateur.)

²⁹ Entretien avec Marcel, accompagnateur.

Dans ces juniors associations plutôt animées par de petits groupes, les rôles de dirigeants, bénévoles et adhérents sont relativement confondus. Pour faire partie de la junior association et donc y prendre des responsabilités, il faut participer aux activités et contribuer au groupe. Dans une junior association qui produit des films, le président nous explique :

« Ce qu'on a remarqué en fait pour voir si quelqu'un s'implique ou pas c'est le voir sur un tournage, c'est hyper euh, comment dire, c'est hyper flagrant de voir quelqu'un qui s'investit sur un tournage ou pas. Parce que si c'est quelqu'un qui est dans l'asso pour faire ses films à lui, bah c'est non. »
(Hervé, adolescent impliqué dans une association de vidéo.)

On retrouve ici l'importance du type d'activités menées, influencées par les identités de genre mentionnées dans la première partie de ce rapport.

L'ouverture de la junior association dépend de son objet et des activités que les adolescents souhaitent mener entre eux. Certaines juniors associations restent fermées sur les membres fondateurs alors que d'autres sont plus propices à s'ouvrir, et donc à accueillir des jeunes d'un sexe différent quand la création relève d'un collectif non mixte.

Une accompagnatrice qui soutient deux groupes de garçons explique cette différence :

« Disons que quand c'est un groupe de musique, ça s'y prête pas trop parce que le groupe, c'est le groupe avec des intérêts propres. Par contre, au niveau des gars, oui, au niveau de l'ampleur et de l'envergure que ça peut prendre, oui, effectivement, ça peut vite grossir quoi. » (Saïda, accompagnatrice.)

Quand des filles et des garçons initient la structure, il semble que les adolescentes soient plus en retrait pour assumer le poste de président quand cette qualification est utilisée. C'est le cas notamment de deux juniors associations rencontrées dans cette dynamique, l'une composée quasi exclusivement de filles mais qui comprend un garçon proposé comme président pour être modérateur des filles :

« Question : Lui, il est resté président tout au long de la junior asso ?

Martine : Oui. On n'a jamais voulu changer. On voulait pas d'une fille à la tête.

Question : Pourquoi ?

Martine : Nous, on était déjà une majorité de filles et on arrivait déjà à se prendre la tête. Les filles en général, je trouve que ça a un caractère assez... Dès que ça peut se tirer dans les pattes, ça se tire dans les pattes. J'ai toujours connu ça comme ça. Une dispute de filles, c'est malsain. Que les garçons, un coup de poing, c'est fini, allez on va boire un verre. C'est peut-être cliché de dire ça, mais moi, je l'ai vécu, et franchement, c'est véridique : les filles, dès que ça peut se prendre la tête pour la couleur de la page du journal, ça pouvait. (Martine, accompagnatrice d'une junior association qui écrit un journal.) »

Martine faisait partie de cette junior association depuis la fondation et est devenue accompagnatrice quand elle est devenue adulte. Son témoignage montre le lien entre les représentations et les clichés sur des « caractères » féminins et l'organisation de la junior association. Ceci est également imbriqué avec des situations « vécues » au sein de la junior

association où Martine attribue les difficultés d'organisation entre membres au fait que toutes sont des filles, sans évoquer d'autres difficultés comme une répartition des tâches confuses ou des lacunes quant aux prises de décisions. Ce constat engendre une autocensure des filles s'agissant du développement de leurs prises de responsabilités ; elles peuvent considérer elles-mêmes qu'elles sont moins pertinentes pour gérer la junior association.

Les filles acceptent aussi souvent la primauté des garçons quand ils sont désignés comme présidents ou représentants. Dans une autre association agissant pour l'environnement, Alexia explique que le cofondateur, un garçon, a proposé d'être président et que cette situation lui convient. Floriane, trésorière d'une autre junior association témoigne du même processus.

Dans les juniors associations conjoncturelles liées à un territoire, qui n'évoluent pas en association loi 1901, le renouvellement des dirigeants est plus fréquent. Cela ne signifie pas pour autant que les filles accèdent aux responsabilités plus facilement. Dans une des structures rencontrées qui existe depuis cinq ans, les quatre présidents ont toujours été des garçons, même si en 2015, il a été suggéré d'élire une vice-présidente pour des raisons de parité. Le président est cependant toujours un homme, comme le rapporte Alfred, fondateur et ayant aujourd'hui le titre de consultant dans la junior association.

Rappelons que les chiffres globaux sur la prise de responsabilités des filles dans les juniors associations montrent qu'elles sont autant représentées dans la catégorie des représentants que dans la catégorie des membres. Ce phénomène n'est pas le même dans les associations d'adultes où les femmes sont bien moins présentes que les hommes chez les dirigeants. Le fait qu'il y ait moins de préjugés dans les juniors associations est un élément d'explication qui permet d'éclairer cette facilité à la prise de responsabilités des femmes, comme le mentionne Lila, relais départemental.

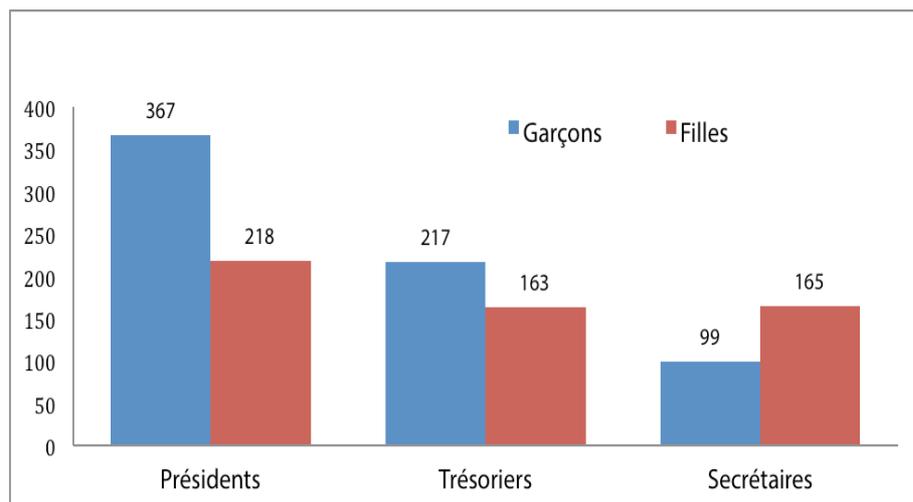
Une ambiguïté centrale peut expliquer que les filles aient un accès à des responsabilités différenciées. Les différentes adolescentes rencontrées mettent fortement en avant les questions de légitimité et la construction d'une place pour les jeunes grâce aux juniors associations. Leurs motivations et l'intérêt qu'elles trouvent aux juniors associations semblent ainsi plutôt être orientés vers la création d'une identité pour leur groupe de jeunes que pour leur rôle de fille ou leur groupe de filles. Si les garçons ne mettent pas particulièrement en avant la volonté de développer une légitimité liée à l'identité masculine, ils mentionnent plus fréquemment ce qu'ils retirent de leur expérience de représentant, ce qui ne semble pas prioritaire pour la plupart des filles interrogées. La difficulté d'un dispositif centré sur la défense de la minorité associative est qu'il peut se concentrer exclusivement sur cette dimension et ainsi faiblement prendre en compte les autres identités des adolescents qui le mobilisent. Dans le travail des professionnels accompagnateurs des juniors associations, la mixité peut paraître secondaire par rapport au développement d'initiatives par les jeunes :

« Ah ouais, bien ! Ils ont monté une junior association, c'est magnifique ! En plus, souvent, c'est des jeunes qui sont éloignés de tout ça, du monde des associations. Donc tu les attrapes tout de suite : "Y a pas de problèmes les gars ! C'est bien !" [...] Je me dis vient qui veut. Je me dis pas filles-garçons. Évidemment, on préfère que ça soit mixte, qu'il y ait un président, un vice-président, un secrétaire

puis des membres filles et garçons. Mais moi, je me pose pas la question.» (Youssef, accompagnateur.)

La prise en compte des tensions internes à la mini société constituée en l'occurrence par les adolescents (Timmerman, 2012) pourrait ainsi être limitée.

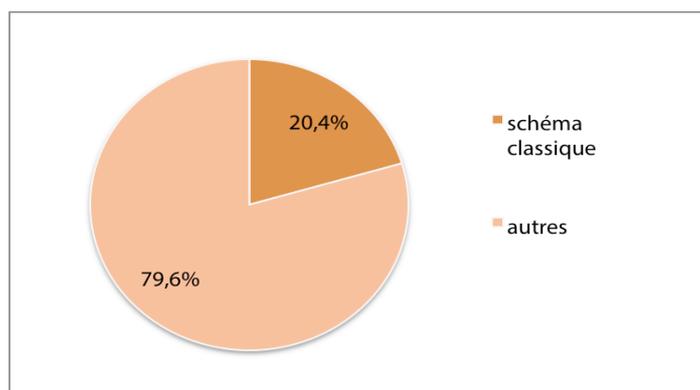
Graphique 7. Répartition des présidents, trésoriers et secrétaires des juniors associations selon le sexe



Échantillon : 1 988 représentants.

DES FORMES DE GOUVERNANCE ASSOCIATIVES PLUS HORIZONTALES

Les rapports de pouvoir dans les juniors associations et les liens entre membres et représentants interviennent dans un contexte particulier. D'abord, le nombre de représentants par rapport au nombre de membres est très important, notamment dans les groupes les plus âgés (un représentant pour trois membres à 17 ans). Ensuite, les juniors associations qui s'organisent dans la configuration classique associative avec un bureau composé à la fois d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier sont assez minoritaires (20,4 % des structures). Souvent les groupes ne comprennent qu'une ou deux des fonctions classiques et il arrive que les représentants aient des titres tout à fait différents (directeur, animateur, chargé de...) définis en fonction du cadre d'activités. Sur l'ensemble des représentants des juniors associations, 62 % sont tout de même président, trésorier ou secrétaire ce qui relativise la faible adhésion au schéma classique (voir graphique ci-dessous). Par contre, dans ce cadre-là, on retrouve une répartition genrée des responsabilités. Les garçons sont plutôt présidents et trésoriers alors que les filles sont plutôt secrétaires.

Graphique 8. Organisation interne des collèges de représentants dans les juniors associations

Échantillon : 1 988 représentants.

Il est alors utile de reconsidérer les éléments précisés plus haut quant aux modalités d'organisation plus horizontales existant à la création de l'association. Le fonctionnement collégial est parfois l'occasion de partager les responsabilités entre garçons et filles. Les rôles officiels attribués le sont bien souvent pour la forme comme l'explique Marcel, accompagnateur. Plusieurs représentants de juniors associations vont dans le même sens quand ils expliquent attacher peu d'importance aux titres officiels, c'est le cas d'Enora, présidente d'une association de vidéo. Le choix d'un président ou d'une présidente relève alors plutôt de la symbolique. Même si la gestion effective est collégiale dans de nombreux cas, la désignation formelle porte tout de même très nettement les garçons à la fonction symbolique de président. Cet élément est important, notamment en termes de représentation extérieure pour les partenaires de la junior association. Ainsi, si dans la gestion de l'activité des adolescents, les filles peuvent avoir un rôle important, celui-ci n'est pas forcément visible étant donné que ce sont les garçons qui ont le plus souvent le rôle de président, celui qui personnalise d'une certaine manière la junior association. En 2013, 585 adolescents étaient présidents d'une association : parmi ceux-ci, 63 % sont des garçons et 37 % des filles. La présidence, plus que les autres niveaux de responsabilité, semble marquée d'une domination masculine à interroger. Le fait de choisir un titre officiel qui consacre une certaine domination et qui inscrit le modèle d'association dans une perspective hiérarchique, au profit des garçons, est parfois encouragé par les accompagnateurs qui croient que cette démarche est obligatoire. C'est le cas de Marcel, accompagnateur, qui pense que les appellations de « président » et « trésorier », sont obligatoires alors qu'il estime qu'elles ont peu d'importance pour les jeunes. Cette croyance est partagée par certains jeunes alors que le dispositif n'impose pas de forme pour la structuration. La loi 1901 n'oblige pas non plus les associations à se doter d'un président alors que beaucoup d'associations sont structurées ainsi.

Dans les juniors associations où un fonctionnement collégial est institué, ce facteur est mis en avant pour stabiliser la place des filles. Dans une des associations de notre étude, cela a permis à la vice-présidente fondatrice de devenir coprésidente quand le fonctionnement collégial a été adopté. Carolane explique ainsi que le fait qu'il y ait plusieurs présidents dans sa junior association permet de garantir à l'unique fille de l'association d'avoir accès à cette fonction.

Si l'on regarde l'ensemble des entretiens que nous avons pu réaliser, il est important de retenir le lien entre modalité de structuration des juniors associations, mixité et prise de responsabilités des jeunes filles. La distribution genrée des responsabilités est une réalité pesante dans les juniors associations qui adoptent une organisation « classique » plus hiérarchique et symbolique. En revanche, elle s'atténue dans les collectifs plus horizontaux. Si nous constatons cette différence entre filles et garçons dans la représentation formellement déclarée, il faut aussi s'interroger sur la répartition des tâches entre tous les membres. Certains adolescents qui ne sont effectivement pas officiellement représentants peuvent jouer un rôle majeur dans l'association et prendre beaucoup d'initiatives. On voit qu'il existe des différences importantes d'un groupe à l'autre en la matière. Cela doit nous inciter à considérer avec plus de finesse ce que l'on peut appeler la prise de responsabilités associative des jeunes, en intégrant les fonctions « officielles » et les responsabilités « opérationnelles ». Pour cela, il faut projeter les juniors associations dans leur territoire, mais également dans leurs thématiques et dans leur durée pour comprendre la dynamique des groupes entre identité collective et engagement individuel.

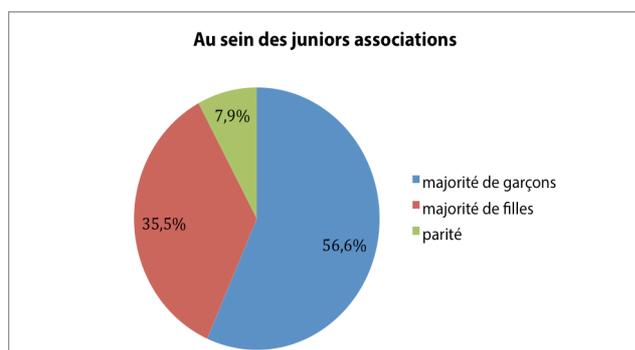
LES RELATIONS DE POUVOIR ENTRE FILLES ET GARÇONS

Le fait que les juniors associations constituent un groupe de pairs, qui est l'occasion de créer une identité collective de jeunes, a aussi des avantages. Si le groupe de pairs tend comme mentionné précédemment à passer sous silence les identités spécifiques de chacun des membres, c'est parfois l'occasion au contraire pour les filles de trouver une place dans un collectif d'adolescents d'un âge proche. Le fait d'être une fille ajoute une potentielle discrimination, en plus de celle liée à l'âge. La possibilité de double discrimination selon l'âge et le sexe semble néanmoins atténuée en juniors associations par les modalités collectives de l'activité associative à l'adolescence.

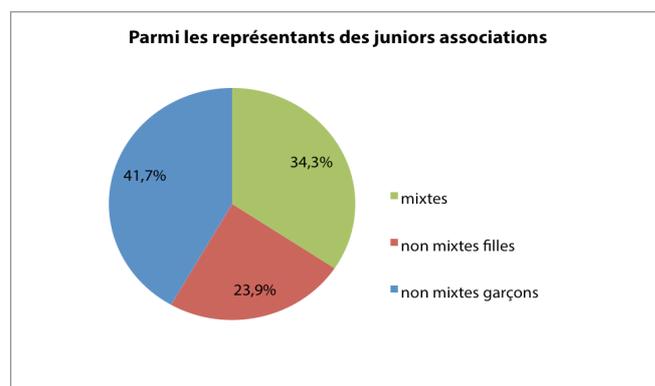
Un élément qui favorise clairement la prise de responsabilité des filles est la composition des groupes. Nous l'avons déjà remarqué à travers notre travail statistique, cela est confirmé et étayé dans plusieurs situations observées. Tanguy, accompagnateur d'une junior association organisant des loisirs dans une petite commune, nous explique que, dans le groupe qu'il suit, il y a toujours une fille présidente. Cela serait dû, selon lui, à la plus grande maturité des filles. Dans cette junior association, les filles sont aussi largement majoritaires, elles constituent dix personnes sur quinze membres mais le lien entre majorité de filles et présidence exclusivement féminine n'est pas mis en avant par Tanguy.

Aurore, accompagnatrice, nous raconte la volonté d'un garçon de se présenter à un poste de responsable mais qui n'a pas pu être élu en raison d'une majorité de filles dans la structure.

Ces tensions soulignent, dans les groupes composés nettement majoritairement par des adolescents d'un même sexe, l'influence des liens de proximité entre membres. C'est important pour expliquer la non-prise de responsabilités de certains adolescents et les difficultés liées à la mixité.

Graphique 9. Mixité dans les juniors associations et parmi leurs représentants

Échantillon 1 : 798 juniors associations.³⁰



Échantillon 2 : 1 988 représentants.

Dans les juniors associations composées majoritairement de filles, il peut arriver que les garçons qui veulent y adhérer soient marginalisés :

« Au tout début, quand elles ont commencé à parler de faire des sorties, on a des garçons qui ont voulu rentrer dans la junior association. Et là, on a vite eu la réflexion des filles : "Ah mais les garçons c'est vraiment des bébés. Ils écoutent pas. Ils participent pas. Ils viennent juste pour jouer !" [...] Donc c'était assez drôle. Ils se sont faits évincer et après, ils sont partis d'eux-mêmes. Les filles, elles m'ont dit : "C'est pas possible, ils écoutent pas. Ils suivent pas. Ils respectent pas !" Le visionnage de la vidéo, ça a été très dur. Les filles, elles en pouvaient plus. On est sorties de là, elles m'ont dit : "C'est pas possible !" Puis les garçons, je les ai vus deux jours après, ils m'ont dit : "Laisse tomber." »
(Gwendoline, accompagnatrice.)

Martine, accompagnatrice d'un groupe de filles qui écrit un journal, explique que la présence largement majoritaire d'adolescentes dans le collectif peut empêcher des garçons de venir, même si le groupe de filles en question souhaite accueillir de nouveaux garçons. Cette recherche d'ouverture peut parfois fonctionner, notamment quand il y a des liens familiaux, mentionnés à plusieurs reprises dans les interactions entre filles et garçons d'une même structure.

Au-delà de la famille, l'autre espace de socialisation que constitue l'école est aussi concerné. Dans une junior association créée dans une classe majoritairement composée de filles, les garçons ont ainsi des difficultés à trouver une place stable :

« [...] elles ont mis à l'écart les garçons, c'est-à-dire c'est : soit tu viens, ou si t'adhères pas, beh tu restes où tu es quoi. En fait, elles se sont détachées d'eux. Elles ont fait dans leur coin un petit peu... »

³⁰ La majorité représente ici 50 % plus un membre, la parité représente une répartition de 50 % de filles et de 50 % de garçons. La parité stricte n'est cependant pas nécessairement recherchée dans le dispositif, l'enjeu étant plus que le dispositif soit autant ouvert aux filles qu'aux garçons.

pas en les dénigrant, mais en disant : "Reste à jouer à ton jeu-vidéo. T'as pas compris ce que c'était." Voilà, elles étaient quand même assez... Elles les ont bousculés, mais ils ont eu du mal à réagir. Voilà. Ils étaient vraiment un peu écrasés, et puis sans répondre réellement à ça.» (Sabina, accompagnatrice.)

Dans un groupe de garçons associant quelques filles, il peut arriver que ces dernières soient « victimisées ». Cette situation est mentionnée dans une association de jeux de plateau, pratique plutôt masculine, si l'on en croit les chiffres globaux analysés pour le réseau. Il existerait ainsi un « coût d'entrée » à l'implication des filles dans une activité « de garçon ». Dans cette junior association mixte de jeux, les représentants sont tous des hommes :

« Question : Vous ça vous intéresserait, toi [Sonia], Flora, d'avoir des responsabilités comme Sadok, organiser un peu les choses tout ça.

Sadok : En fait...

Question : Attends, on la laisse parler.

Sonia : Hey, ça c'est moi !

Valentin : Ah ça, elle adore parler !

[Bruits]

Question : Hey, laissez-la parler.

Sonia : J'me sens victimisée avec trois garçons. »

Le fait d'être la seule fille dans un collectif de garçon peut par ailleurs choquer. C'est ce qu'explique Carolane, unique membre féminine dans un collectif de dix adolescents. Cela dit, elle précise qu'étant donné qu'ils ne sont que quatre représentants, les liens sont plus faciles dans ce cadre. Au-delà de l'isolement des filles dans un groupe de garçons, la taille du collège des représentants peut ainsi jouer un rôle pour faciliter la place d'une adolescente dans un petit collectif.

« Je suis la seule fille dans l'asso même si y en a d'autres qui sont intéressées pour rentrer, mais bon pour l'instant, au stade où on en est, je suis la seule. Et comme généralement quand on se voit en petit groupe, je vois très souvent Hervé, je vois très souvent Fred, on se voit très souvent entre nous. Rarement les dix, et là notamment en CA quand j'ai réalisé que y avait neuf mecs autour de moi je me suis dit c'est dingue. » (Carolane, adolescente impliquée dans une junior association de vidéo.)

S'il semble que la prise de responsabilité soit assez liée à la présence majoritaire de l'un ou l'autre sexe et du sexe des créateurs, la recherche de la mixité dans la composition des groupes est un élément qui nous est expliqué à plusieurs reprises. Certains adolescents expriment clairement rechercher une composition mixte pour leur junior association. Cela semble être quelque chose de positif, qui permet un équilibre nécessaire au bon fonctionnement de la structure :

« Si y a des garçons, on va les rajouter mais en fait on en a pas trouvé exactement.

[Pourquoi vous voudriez que y ait des garçons ?]

Bah parce que euh parce que ça fait des mix, y a des avis. » (Juliette, impliquée dans une junior association de solidarité.)

Les analyses menées sur l'organisation interne des juniors associations montrent ainsi plusieurs phénomènes expliquant la construction de la place des filles dans les groupes. On comprend d'abord que la création de la junior association est une étape importante dans la formalisation de l'identité du collectif et que la répartition des tâches à mener fait rarement l'objet de débats à ce stade. La désignation de représentants semble ensuite très dépendante des créateurs de l'initiative des jeunes. La place des filles est enfin contrainte particulièrement par deux éléments : la collégialité dans la gestion des structures où les adolescentes semblent avoir des rôles plus importants, et les relations de pouvoir entre filles et garçons qui permettent particulièrement de comprendre les tensions qui existent dans la vie des collectifs, en matière de gestion des activités, par exemple.

PARTIE 3 : AIDER SANS INFLUENCER ? LA PLACE DES ADULTES EN QUESTION

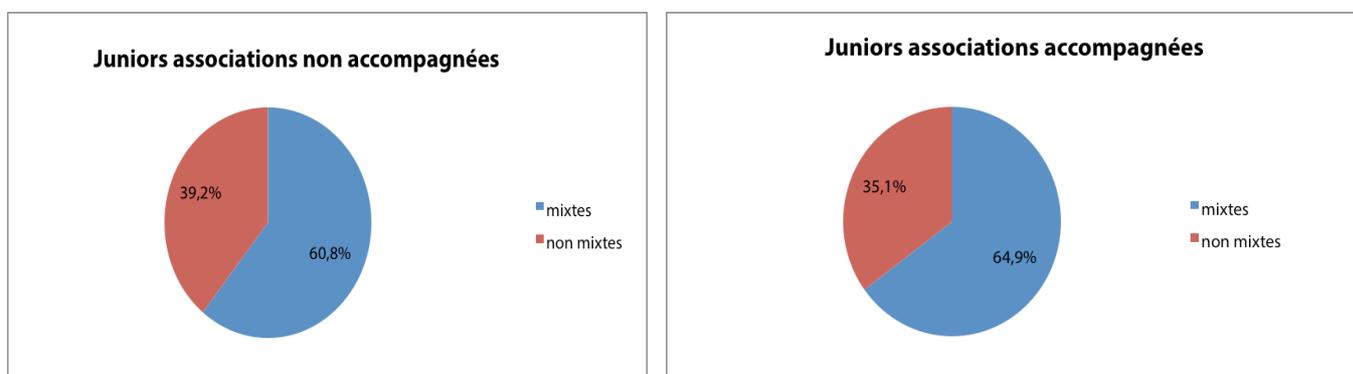
La première et la deuxième partie ont montré l'importance à accorder au contexte de création des juniors associations pour tenter d'éclairer les mécanismes de la prise de responsabilités des jeunes filles. Mais en filigrane ressort également l'importance du rôle que peuvent être amenés à jouer les adultes intervenant dans et autour du dispositif. Cette partie revient sur leur place, leur rôle.

L'ACCOMPAGNEMENT COMME CONTEXTE FACILITANT LA PLACE DES FILLES

La spécificité de l'engagement en juniors associations réside dans le fait que ces organisations sont très souvent accompagnées par des adultes. Si cet accompagnement n'est pas obligatoire, la quasi intégralité des juniors associations étudiées en 2013 sont accompagnées (85 %). Cet élément est notable car dans les associations loi 1901, la présence d'un accompagnateur régulier semble beaucoup moins développée, même si des espaces d'accompagnement comme les maisons d'associations ou les divers centres de soutien à la vie associative dans les municipalités peuvent faire intervenir des professionnels pour accompagner les associations.

Les adultes sont ainsi présents dans les juniors associations. On remarque que les juniors associations accompagnées sont plus souvent mixtes que les juniors associations non accompagnées. Cela ne signifie pas forcément que la mixité est liée à la présence ou non d'un accompagnateur mais invite à questionner la place des accompagnateurs. Des dynamiques particulières sont aussi observées quant à la prise de responsabilités des filles dans les juniors associations non accompagnées. Globalement, elles sont moins nombreuses dans ces structures plutôt plébiscitées par des garçons représentant 62,9 % des effectifs. Cela dit, les garçons sont encore plus présents dans la direction des structures non accompagnées (66,1 %) ce qui pourrait laisser penser à une exclusion relative des filles dans cet environnement spécifique.

Graphique 10. Mixité dans les juniors associations selon qu'elles sont ou non accompagnées



Échantillon : 120 juniors associations.

Échantillon : 678 juniors associations.

Comme nous le présentions dans la première partie, des différences en termes de proportion de filles et de mixité des juniors associations sont également remarquées en fonction des acteurs de l'accompagnement engagés. Rappelons ici que plusieurs catégories d'accompagnateurs sont identifiées (voir détail dans la première partie) : institutionnels, établissements scolaires, associatifs, proches et autres.

Tableau 3. Effectifs des juniors associations selon le type d'accompagnement reçu par l'association

Catégorie	Accompagnement	Nombre de JA	Nombre de membres
Institutionnels	Mairie - Service jeunesse	183	1555
	Point information jeunesse	52	621
	Autre collectivité territoriale	49	441
	Sous total	284	2617
Établissements scolaires	Collège	20	476
	Lycée	24	849
	Institution scolaire et professionnelle	1	5
	Service éducatif spécialisé	5	46
	Sous total	50	1376
Associatifs	Centre de loisirs	9	90
	Maison de quartier	12	105
	Maison pour tous	4	21
	MJC	35	279
	Association	58	463
	Centre social	59	534
	Ligue - Amicales laïques	2	11
	Ligue - Autres secteurs	6	38
	Ligue - UFOLEP	1	18
	Sous total	187	1559
Proches	Ancien de JA	8	108
	Famille	120	957
	Jeune majeur	5	30
	Sous total	133	1095
Autres	Expert	5	24
Accompagnement non communiqué	-	20	204
Non accompagnées	-	120	841

Les filles sont le plus présentes dans les établissements scolaires (48,5 %) alors que les institutionnels et les associatifs comprennent plus de garçons (respectivement 58,5 % et 58,4 %), sachant que globalement dans le dispositif, les filles constituent 42,7 % de la population. Lier la présence et l'environnement de l'accompagnement et la situation des filles dans les juniors associations ne peut se limiter à ces considérations statistiques. Nous tentons donc d'articuler ces remarques de contexte avec des éléments de situation qui

permettent de comprendre qu'il n'y a pas de pratiques systématiques pour soutenir les filles dans le dispositif, mais que certaines actions des adultes et des jeunes permettent de montrer des évolutions actuelles.

Tableau 4. Place des filles dans les juniors associations en fonction de l'accompagnement reçu par l'association

Catégorie	Garçons		Filles		total	Garçons		Filles		Total	Mixtes	Non mixtes Filles	Non mixtes Garçons	Total
	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%	Effectif	%					
	Représentants					Membres					Juniors associations			
Institutions	406	56,2	316	43,8	722	1531	58,5	1086	41,5	2617	102	65	117	284
Scolaires	60	41,7	84	58,3	144	708	51,5	668	48,5	1376	21	19	10	50
Associatifs	256	56,8	195	43,2	451	911	58,4	648	41,6	1559	60	46	80	186
Proches	182	57,4	135	42,6	317	615	56,2	480	43,8	1095	37	39	57	133
Autres	28	47,5	31	52,5	59	129	56,6	100	43,9	228	10	6	9	25
Non accompagnés	195	66,1	100	33,9	295	529	62,9	312	37,1	841	44	16	60	120
Total	1127	56,7	861	43,3	1988	4422	57,3	3294	42,7	7716	274	191	333	798

DES ACTIONS VOLONTARISTES POUR FAVORISER LA MIXITE ET LA PARITE CLAIREMEES MAIS REELLES

Nous avons constaté plusieurs pratiques qui pourraient expliquer la place singulière construite pour les filles selon les accompagnements proposés.

L'accompagnement au niveau des relais départementaux est d'abord parfois pensé pour favoriser la parité. Ceci peut déclencher un questionnement comme cela a été le cas pour une des jeunes rencontrées, qui explique avoir été sensibilisée lors d'une rencontre régionale des juniors associations au cours de laquelle un atelier était proposé sur ce sujet. Pour autant, la situation dans leur junior association n'est pas forcément influencée par cette sensibilisation.

« On s'est jamais vraiment posé la question de ça en fait, de la parité par exemple. On était allés à des rencontres régionales des juniors associations. Ou à l'assemblée du RNJA où Mario et moi on était tous les deux avec une troisième personne. Et puis y avait eu des ateliers qui parlaient de ça, de la parité homme-femme et tout ça. Donc, on y avait réfléchi sur le moment, mais après, nous, on a jamais eu cette question à se poser parce qu'on a toujours eu une équipe assez mixte. » (Alexia, impliquée dans une junior association sur la thématique de l'environnement.)

Au moment de l'habilitation, il arrive que certains posent la question de l'absence de filles dans le collectif si la situation se présente, comme l'explique Célia, relais départemental. Dans un département où des pré-jurys sont

organisés, cette question peut être abordée d'après Anaïs, également relais du dispositif. Le cadre d'accompagnement peut aussi permettre à des filles de rejoindre la junior association. Dans une junior association autour des jeux, accompagnée par une association d'adultes, les activités de celle-ci sont utiles pour élargir le réseau des membres :

« Bah moi j'ai dit, y a que des garçons je veux qu'il y ait des filles [...]. Pendant une des soirées jeux qu'ils organisent [l'association des accompagnateurs] à chaque fin du mois, j'ai vu deux filles qu'étaient vraiment intéressées par les jeux de société, elles avaient l'air d'avoir vraiment notre âge, je suis parti les voir. Après, [l'accompagnateur] nous a présenté Flora et Flora nous a présenté Françoise. » (Sadok, engagé dans une junior association de jeux.)

Virginie (relais départemental) ne pense pas que la place des filles soit un sujet sur lequel les jeunes réfléchissent, contrairement à ce que nous avons montré dans la deuxième partie. Étant donné que certains accompagnateurs imaginent que réfléchir à la place des filles n'est pas une préoccupation des jeunes, ils peuvent avoir tendance à limiter la sensibilisation du groupe de jeunes sur le sujet. Cela pourrait être source de retenue dans l'intervention des adultes qui imaginent que les adolescents sont peu sensibles au sujet.

Le sens de ces interventions fait débat. S'il semble légitime d'après Lila, relais, de chercher à ce que les représentants soient mixtes quand une junior association est composée à la fois de filles et de garçons, Anaïs, autre relais, insiste sur la nécessité de veiller à questionner le sens de la place des filles. Dans une structure qui accompagne une junior association, on considère que l'accès des filles aux dispositifs de soutien à la participation des jeunes est garanti du fait qu'elles mobilisent d'autres outils proposés par les animateurs. Même s'il n'y a pas de filles dans la junior association, certaines sont accompagnées dans le cadre d'autres projets gérés par la structure : la mixité peut donc bien être réelle à l'échelle globale des activités d'une association.

« On est sur l'accompagnement de projets. On a des bourses projets jeunes, donc avec des jeunes quand même qui se bougent pas mal sur les secteurs solidarité, culture et autres. On est aussi sur tout ce qui est insertion, aide à la mobilité internationale. Paradoxalement quand même, maintenant que j'y pense, je me dis : il y a beaucoup de jeunes femmes qui sont... C'est vrai que sur tout ce qui est création de projets en général, on a beaucoup de jeunes filles très dynamiques. [...] Non. En fait, ça m'avait pas interpellé avant parce qu'en fait, nous, on accompagne beaucoup de projets variés dans l'année, j'ai l'impression, maintenant que vous me le dites, avec du recul, qu'il y a beaucoup de projets individuels de filles. En fait, les filles qui sont vraiment à fond dans leur truc, c'est des projets individuels. Sur le collectif [création d'asso, junior asso], on est plutôt sur du... Bon là, je sais pas si c'est un hasard, mais les deux groupes, c'est des garçons, oui. » (Saïda, accompagnatrice).

Un des obstacles à l'intervention et à l'influence que l'accompagnateur peut avoir sur la vie du groupe est son implication dans celui-ci. Ainsi, il paraît plus difficile pour des adultes accompagnants au nom d'institutions (point information jeunesse [PIJ]) d'intervenir activement auprès du groupe, alors que les adultes présents au nom d'associations peuvent bénéficier de plus de flexibilité. Dans cette seconde configuration, ils sont presque membres.

« Moi je suis là et je peux pas me permettre d'être sur le terrain avec eux, la semaine, les week-ends, en fait, je suis un peu zappé. » (Youssef, accompagnateur.)

Globalement, au-delà des éventuelles actions des adultes qui agissent au côté des membres de juniors associations, on remarque que la présence de filles reste beaucoup plus importante dans les établissements scolaires. Nous expliquons ce phénomène par l'ancrage de la mixité dans cet environnement spécifique mais cela ne signifie pas que la construction d'identités spécifiques de genre en fonction des activités, par exemple, n'existe pas. On remarque dans l'entretien mené avec une accompagnatrice scolaire que dans la junior association qu'elle accompagne, qui est mixte, les filles sont plutôt motrices dans des actions de solidarité auxquelles les garçons, minoritaires, adhèrent peu.

L'intervention des adultes semble aussi dépendre de leur sexe. Dans certaines situations, les filles utilisent l'espace collectif créé pour la junior association afin de parler de problèmes liés à leur adolescence, comme l'explique Anaïs, relais départemental, appuyée par ce témoignage d'Anaïs, accompagnatrice :

« Oui. Je me suis retrouvée à parler des règles parce qu'elles étaient arrivées à un âge où soit ça travaillait, soit ça allait arriver. Donc les petites questions qu'on n'ose pas trop poser à maman, elles vont à l'extérieur. Puis même par rapport aux garçons, c'est pareil, je dis : "Essaye d'en parler avec ta mère." »

UN RELATIF IMPENSE DU DISPOSITIF

Jouant un rôle de conseiller, les accompagnateurs des juniors associations occupent une place importante du point de vue de la mixité et de la prise de responsabilité des jeunes filles. Ils sont en situation d'accompagner la création de l'association en lui donnant un cadre formel et des modalités de fonctionnement. Ils aident les jeunes à déposer leur dossier d'habilitation, organisent le suivi des activités, accompagnent le projet en fonction des sollicitations des jeunes mais aussi des questionnements pouvant venir de l'extérieur (mairie, parents, école, etc.).

Pour cette raison, il nous a semblé important de restituer les raisons qui incitent les adultes à proposer le cadre de la junior association aux jeunes. En effet, rares sont ceux qui découvrent le dispositif par eux-mêmes, ce qui positionne les adultes en situation de passeurs. Les situations locales d'ailleurs sont très variables mais laissent entrevoir un nombre considérable de territoires ou de structures dans lesquels l'envie des jeunes s'articule à une volonté politique locale, où la junior association constitue une opportunité commune pour les acteurs du territoire en quelque sorte.

Cela éclaire le contexte de naissance de la junior association. S'organiser, prendre des responsabilités vient aussi démontrer une capacité d'engagement vis-à-vis des adultes. Si le projet consiste à occuper un local mis à disposition par la municipalité, il est possible que l'accompagnateur soit plus vigilant quant à la diversité des jeunes composant le collectif (y compris sous l'angle de la mixité) pour faire écho à la diversité des habitants. Il se retrouve dans une situation où la mairie, aussi bien que les jeunes, attend de lui un rôle d'intermédiaire. Il tente également parfois de remettre en question ou de discuter les intentions d'un maire ou d'un chef d'établissement. De la même manière, un relais départemental explique que l'accompagnateur peut se retrouver à discuter avec les jeunes de l'importance de la mixité dans un groupe. Dans bien des cas, il s'agit pour l'accompagnateur de s'appuyer sur le groupe de sociabilité des jeunes en le projetant dans les logiques territoriales l'entourant.

« Oui. Ils sont dans le même village. Du coup, ils se sont rencontrés, je suppose, à l'école maternelle ou primaire quand ils étaient plus petits, parce que, là, ils sont dans des lycées différents. Mais ils se retrouvent du coup dans le local de l'espace jeunes le mercredi après-midi, samedi après-midi. Enfin voilà, c'est quand même un petit noyau dur dans le village, tout de même. » (Céline, relais.)

La junior association vient ainsi donner de la visibilité aux modes de sociabilité des jeunes dans leur territoire. Mais cela est possible à condition que l'initiative vienne des jeunes eux-mêmes. Il arrive en effet, mais les cas sont rares, que la junior association soit créée à l'initiative de l'adulte en situation d'accompagnement.

« Donc la première junior association en fait, alors ils sont pas venus à moi. Alors, c'est pas vraiment l'objectif du dispositif, parce que logiquement, c'est les jeunes qui sont à l'initiative de la junior association. C'est moi qui leur ai proposé le dispositif et ils ont adhéré. Donc j'ai un petit peu orienté la junior association. Et c'était la thématique de la solidarité locale et internationale en fait. Ma thématique de base, elle était là. Je me suis pas lancée dans une association plus sportive ou plus culturelle, danse ou autre. On est partis sur cette thématique de solidarité locale et internationale pour que ça fasse le lien avec leur référentiel d'activité professionnelle en fait. [...]

Donc en fait, moi, beh, j'ai un petit peu sauté sur l'occasion de ce dispositif pour leur proposer et leur permettre d'être sur le terrain très rapidement, et de pouvoir mener des actions, quelque chose de concret. Parce qu'en fait, ce bac pro est très abstrait pour eux, c'est pas des choses concrètes. Enfin voilà, c'est pas un bac pro électrotechnique, c'est pas des choses où ils vont manipuler immédiatement sur des plateaux techniques. Donc en fait, je les ai inscrits sur ce dispositif pour essayer de leur faire surtout appréhender le monde professionnel aussi, les structures de proximité, découvrir aussi ce qui se faisait au niveau local, et puis en même temps les sensibiliser à la solidarité et à la citoyenneté... [...] On est partis sur cette thématique de solidarité locale et internationale pour que ça fasse le lien avec leur référentiel d'activité professionnelle en fait. » (Sabina, accompagnatrice.)

Ce cas n'illustre pas une situation majoritaire mais vient souligner un paradoxe. L'importance du groupe de sociabilité initial dans l'effectivité de la mixité des juniors associations et la prise de responsabilité des jeunes filles (voir Partie 2) vient percuter les logiques éducatives (formelles ou non-formelles) à l'œuvre chez les adultes. Cela vient indiquer le fait que la préoccupation première des accompagnateurs est souvent d'amener la junior association à jouer un rôle dans un processus éducatif. Mais les référentiels éducatifs, tout autant que les conceptions de la citoyenneté qui y sont adossées, ne sont pas les mêmes selon que l'accompagnateur est un enseignant du secondaire, un animateur ou un parent. La problématique de l'égalité homme/femme ou de la mixité n'y occupe pas la même place et vient faire système de références autrement. Elle résonne avec leur culture professionnelle et montre l'importance des établissements dans la constitution des groupes de jeunes.

« C'est le service jeunesse qui a été le noyau, le ciment de tout ça, on va dire. C'est des jeunes qui se sont fréquentés pendant plusieurs années chez nous quoi. Et donc parmi les huit, il y avait aussi un plus grand de 18 ans qui était fan de musique aussi qui était intéressé par le projet justement du tremplin et uniquement ce projet-là. Mais donc c'est quand même encore le service jeunesse qui était le ciment de tout ça. » (Marcel, accompagnateur.)

La création de la junior association prolonge ici des activités et des habitudes prises dans le cadre du service jeunesse. Les initiatives sont accompagnées sans forcément que le projet soit l'occasion d'une remise en cause de la répartition genrée existante.

« On a eu notre président qui le premier a eu l'idée de créer une junior association pour le tremplin, donc il s'est mis à la présidence. Et tout de suite après, la meilleure copine, qui était aussi sur le tremplin, et qui était aussi sur le projet Futuroscope, s'est mise aussi directement sur le poste de Trésorier. On a pas galéré à essayer de trouver les deux rôles parce qu'en fait, ils appellent pas ça "président" et "trésorier" ; c'est simplement les rôles de représentants quoi. » (Marcel, accompagnateur.)

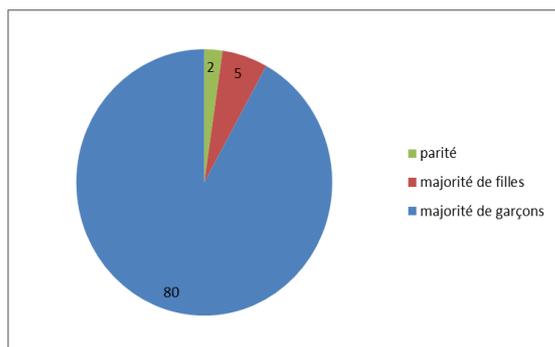
L'objectif partagé de favoriser une citoyenneté active des adolescents ne s'appuie pas explicitement sur un principe de mixité recherchée au sein du RNJA. Certains accompagnateurs tentent d'intervenir en faveur de plus de mixité au moment de la constitution de la junior association, nous affirme Anaïs, relais départemental. D'autres n'interviennent pas en sachant qu'il y a aussi d'autres adultes référents dans l'environnement des jeunes.

« Les parents sont informés par les jeunes, ça, il y a pas de soucis. Et pour participer, par contre, beh, c'est un peu pareil : c'est plus les parents des jeunes présidents ou trésoriers qui vont donner des idées, sur le nom de l'association par exemple, ou qui donnent des coups de main, qui aident le samedi éventuellement à monter les stands ou à démonter les stands, ou à faire la trésorerie, les tableaux de comptabilité, des choses comme ça. Mais c'est peut-être aussi une éducation, un fonctionnement de la famille. C'est peut-être aussi parce que les parents sont comme ça dans leur vie aussi privée ou professionnelle, ils s'investissent aussi dans le tissu associatif ou autre, et que les jeunes... » (Marcel, accompagnateur.)

Le rôle des accompagnateurs n'est pas aisé car il suppose de soutenir une activité sans la piloter. Pour cette raison, les accompagnateurs sont bien souvent des professionnels des politiques de jeunesse ou des politiques éducatives (animateur/trice de service jeunesse, responsable local de la Ligue de l'enseignement, animateur/trice en centre social, enseignant). Ces professionnels valorisent la prise d'autonomie des jeunes et plaident régulièrement leur droit au tâtonnement. Cette culture favorise l'éclosion des projets, mais explique également la diversité des attitudes et des situations locales. Si la participation des jeunes filles est souhaitée en principe par la plupart des accompagnateurs, elle ne constitue pas un objectif premier. La parité est saluée lorsqu'elle existe mais pas systématiquement recherchée, car ces professionnels connaissent également le besoin de cadres non-mixtes pour se construire à l'adolescence.

Si l'on constate que le rôle des adultes est très important quand ils sont actifs à la création de la junior association, le focus sur les juniors associations qui se forment à partir des pratiques des jeunes eux-mêmes, où les accompagnateurs semblent moins impliqués, est aussi incontournable. Selon les activités, les juniors associations mixtes sont plus ou moins présentes. Le cas du sport où elles sont quasiment absentes est intéressant.

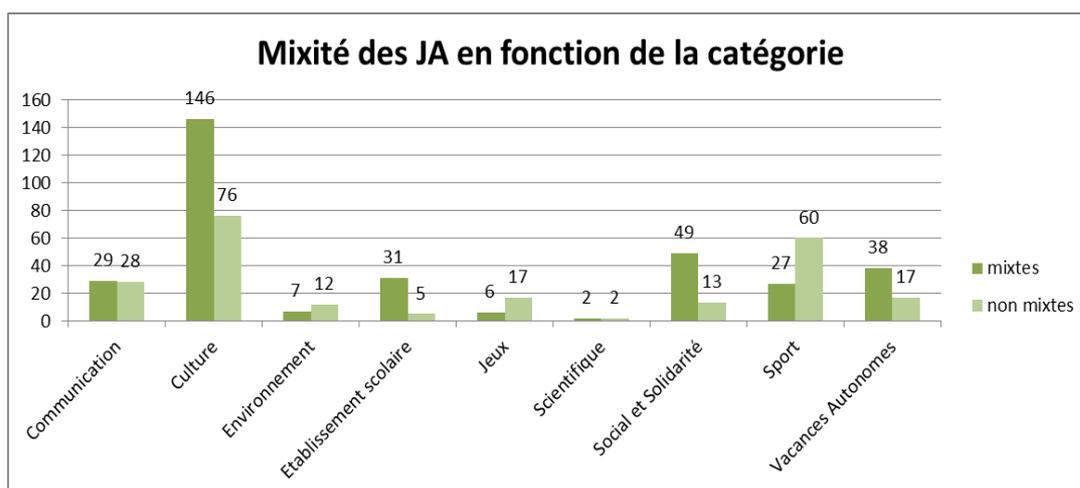
Graphique 11. Mixité dans les juniors associations sportives (en %)



Échantillon : 87 juniors associations sportives pour 742 membres.

Les garçons sont très nettement majoritaires avec une implication relativement faible des accompagnateurs. Cela pourrait expliquer la faible présence des filles et la non mixité des juniors associations dans ce domaine.

Graphique 12. Mixité des juniors associations en fonction de la thématique de l'association



Échantillon : ensemble des juniors associations, ensemble des membres.

En fin de compte, le fait que la mixité et la prise de responsabilités des jeunes filles soit un impensé relatif du dispositif permet une certaine souplesse qui accompagne le projet des jeunes. Mais dans le même temps, il produit une relative incohérence globale (à l'échelle du dispositif). Ainsi, la question posée au réseau de ce point de vue est celle de savoir si son rôle est principalement de l'ordre de la coordination nationale ou de l'ordre de la construction d'un projet éducatif intégrant les enjeux de participation des jeunes filles, à travers le dispositif.

CONCLUSION

Ce rapport d'étude espère avoir contribué à mieux connaître le dispositif dans son fonctionnement actuel, sous l'angle de la mixité et de prise de responsabilités des jeunes filles. Cette étude est partie d'un constat : les filles s'emparent moins du dispositif des juniors associations que les garçons. Nous avons essayé de comprendre mieux ce déséquilibre en interrogeant à la fois la structuration du réseau (territoire, activité, âge, nombre de membres, etc.), les modes d'organisation des jeunes et le rôle des adultes accompagnateurs. Prise dans son ensemble, la participation des jeunes filles est réelle et significative. Prise dans le détail, il existe des espaces, des âges, des thématiques autour desquelles la présence des filles comme leur prise de responsabilités reste en retrait. Nous avons essayé de montrer que cela pouvait s'expliquer par des effets d'âge et le choix des activités associatives qui caractérisent la sociabilité adolescente. Mais nous avons tenté également de rappeler l'importance du territoire et des adultes dans le processus d'émergence des juniors associations. Ceux-ci conditionnent, sans la déterminer complètement, l'appréhension du dispositif comme levier d'une participation accrue des jeunes filles à la vie associative. Le croisement de ces perspectives fait ressortir des observations intéressantes.

La première d'entre elles consiste à ne pas faire porter sur les jeunes filles la responsabilité d'un « sous-engagement ». Si les filles s'emparent moins du dispositif, c'est avant tout parce que les garçons l'accaparent davantage. Mais cela est à mettre au regard de l'offre plus globale adressée aux adolescents. On sait que les politiques de jeunesse³¹ et une partie de la politique de la ville ont longtemps cherché à « encadrer une jeunesse dangereuse³² », et singulièrement les jeunes garçons. Même si ça n'est pas la mission ni l'objectif des accompagnateurs actuels du RNJA, davantage tournés vers l'accès à l'autonomie pour les jeunes, il en reste une structuration des territoires et des activités qui influent sur les espaces mixtes. Les juniors associations adossées à un établissement scolaire sont par exemple souvent mixtes. Celles organisées autour du sport à partir des sociabilités entre jeunes en quartier populaire le sont beaucoup moins. Cela vient souligner l'importance des catégories de l'action publique qui pèsent sur les accompagnateurs et les structures membres du réseau.

Une seconde observation renvoie à la relation entre apprentissage et modalité d'organisation des jeunes. De manière globale, la plupart des adultes attendent du dispositif qu'ils permettent aux jeunes une expérience œuvrant à construire une citoyenneté active basée sur l'autonomie et la prise de responsabilités. Mais cette citoyenneté repose sur des critères sous-entendus qui ne sont pas toujours en résonance avec les modalités d'organisation des jeunes. Lorsque les adultes interviennent peu dans le processus d'organisation de la JA, les jeunes adoptent aisément des formes plus collégiales de gouvernance qui favorisent la mixité (lorsque le groupe est déjà mixte). À l'inverse, si on incite les jeunes à choisir des personnes pour les fonctions de présidence, de

31 Patricia Loncle-Moriceau, *L'action publique malgré les jeunes*, op. cit.

32 Ludivine Bantigny L., « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, xx^e siècle). Présentation », *Histoire@Politique*, n° 4, 2008.

secrétariat ou de trésorerie, la répartition semble davantage genrée. Cela vient souligner un écart de conception entre les adultes et les adolescents sur la dimension éducative de l'expérience associative. « Prendre des responsabilités » est bien souvent synonyme de « faire ensemble » pour les jeunes, ce qui favorise l'implication des jeunes filles. Par contraste, « prendre des responsabilités » est bien souvent pour certains adultes synonyme de « représenter le groupe ». Ce rapport à la participation est un élément important pour comprendre les éventuels cadres favorisant la participation des jeunes filles.

PISTES

* Promouvoir la mixité ? Mais à quel niveau ?

Comme l'a montré ce rapport, l'intérêt porté à la prise de responsabilités des jeunes filles par les adultes est bien souvent laissé à l'appréciation des acteurs locaux (relais, accompagnateurs, adultes référents, etc.). Il n'existe pas en tant que telle de politique du RNJA en la matière. De ce fait, on observe une tension entre un pôle non interventionniste qui a tendance à considérer qu'il n'est pas du ressort de l'animateur d'intervenir dans le projet des jeunes (y compris s'il est non mixte ou que la répartition des tâches est genrée), et un pôle plus actif qui vise à susciter davantage le questionnement des jeunes sur ces aspects. L'attitude de la plupart des accompagnateurs se situe entre ces deux pôles mais il semble important que le réseau s'empare de cet enjeu pour savoir s'il est plus pertinent d'effectuer, sur ces questions, un travail local (par junior association) ou global (au niveau du réseau). Si le réseau national souhaite promouvoir la mixité, il importe d'interroger le niveau pertinent d'intervention : au niveau de chaque junior association ; de manière globale (niveau national) ; à un niveau intermédiaire (départemental).

* Mixité et projet associatif

L'étude a permis de montrer que de nombreuses juniors associations sont adossées à une structure (local jeune, service jeunesse, association locale, etc.). Du point de vue de la prise de responsabilités des jeunes filles, cela a des conséquences. Nous avons pu observer que le développement par les jeunes d'un projet s'articule à des formes d'organisation et des modes de gouvernance. Ces logiques de construction de la JA lui donnent également une coloration du point de vue de la participation des jeunes filles et de la répartition des rôles. Or, le fait qu'un certain nombre de JA soient « attachées à un lieu » et voient « passer » plusieurs générations de jeunes et plusieurs types de projets, contribue à figer les modes d'organisation (présidence, secrétariat, trésorerie, etc.). Il est plus difficile pour les jeunes de s'autoriser à réorganiser l'association lorsqu'ils « reprennent » une junior association. Le rapport a pourtant montré que les formes d'organisation plus horizontales favorisent la participation des jeunes filles. Cet élément pourrait être mis en discussion à l'échelle du réseau et résonnerait

utilement avec des réflexions similaires existant dans d'autres réseaux d'éducation populaire (Association temporaire d'enfants citoyens des Francas, par exemple).

*** Penser la mixité au niveau du dispositif et soutenir les espaces d'engagements féminins**

Le sens de la mixité est aussi à questionner. Imposer la mixité dans chaque junior association n'aurait pas grand sens et reviendrait à limiter la pratique des jeunes. Le sous-développement des collectifs non mixtes féminins questionne d'autant que la non-parité du dispositif où les filles sont tout de même minoritaires est vraisemblablement due au nombre important de juniors associations uniquement composées de garçons. Si l'objectif du réseau est de permettre à autant de filles que de garçons de participer à la vie des juniors associations, le soutien plus important aux collectifs non mixtes de filles peut être une stratégie pour créer des espaces d'engagement féminins.

*** Faciliter la pratique associative des adolescentes en soutenant leurs prises de responsabilités**

La prise de responsabilités des filles ne semble pas particulièrement limitée, même si on constate certaines retenues de leur part, par rapport aux garçons qui deviennent plus facilement dirigeants. Le soutien aux associations créées par des jeunes filles peut permettre d'avoir davantage de filles impliquées dans le réseau étant donné que les créateurs sont souvent dirigeants de la junior association. L'incitation à recourir à des modes horizontaux de répartition du pouvoir est également un élément qui pourrait permettre de faciliter la place des adolescentes dans le réseau.

*** Poursuivre et systématiser les activités de sensibilisation et de formations**

Sensibiliser les adultes aux analyses présentées dans ce rapport peut faire évoluer les comportements. Inciter à questionner les relais départementaux et les accompagnateurs sur le recours au dispositif « junior association » dans leurs territoires selon le sexe des adolescents semble une première étape incontournable. De nombreux clichés et stéréotypes sur la participation des filles semblent encore à déconstruire auprès des jeunes et des adultes. Développer un questionnement systématique des jeunes qui s'impliquent, dans le cadre de l'activité d'accompagnement régulier, dans les rencontres avec le relais départemental ou lors des événements de rassemblements entre juniors associations, peut toujours être pertinent.

BIBLIOGRAPHIE

- Animafac, *Les femmes et le pouvoir dans les associations étudiantes*. 2^e édition, Paris, 2013, (www.animafac.net/media/Etude_FetP.pdf).
- Bantigny L., « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XX^e siècle). Présentation », *Histoire@Politique*, n° 4, 2008/1 (<http://histoire-politique.fr/documents/04/dossier/pdf/HP4-Introduction-Bantigny-PDF.pdf>).
- Becquet V., Linarès C. de, *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2005.
- Clair I., *Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2012.
- Collet I., « Des garçons "immatures" et des filles qui "aiment ça" ? », *Recherches & éducations*, n° 9, octobre 2013, p. 27-41 (<https://rechercheseducations.revues.org/1722>).
- De Wyse A., « La mixité comme un levier », *Les cahiers dynamiques*, n° 58, mai 2014, p. 54-59.
- Ferrand-Bechmann D., *La pratique associative des jeunes mineurs. L'exemple du RNJA*, CESOL, Paris, 2003 (http://cesol.free.fr/documents/texte_injepDan_Ferrand-Bechman.pdf).
- Galland O., Stevanovic J., Cicchelli V., *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement des projets à l'initiative de jeunes mineurs. Rapport d'évaluation*, Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, Paris, septembre 2013 (http://www.experimentationjeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_EVA_AP3_136.pdf).
- Guionnet C., Neveu É., *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2014.
- Jugert P., Eckstein K., Noack P., Kuhn A., Benbow A., « Offline and online civic engagement among adolescents and young adults from three ethnic groups », *Journal of Youth and Adolescence*, n° 1, vol. 42, août 2012, p. 123-135.
- Lenzi M., Vieno A., Pastore M., Santinello M., « Neighborhood social connectedness and adolescent civic engagement : An integrative model », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 34, juin 2013, p. 45-54.
- Loncle-Moriceau P., *L'action publique malgré les jeunes*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », Paris, 2003.
- Mercader P., Lechenet A., Durif-Varembont J.-P., Garcia M.-C., Lignon F., *Pratiques genrées et violences entre pairs*, CRPPC (EA356), Triangle (UMR 5206), 2014, (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00986142/document>).
- Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, *Égalité le guide. Développons l'égalité entre les femmes hommes dans les associations. Un outil d'autodiagnostic. Des explications pour comprendre. Des leviers pour le changement*, 2015, (www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_egalite_femmes_hommes_dans_les_associations_2015.pdf).
- Morissette I., *L'expérience de la participation citoyenne à l'adolescence : un levier pour devenir sujet ?*, Mémoire de maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal (Canada), juillet 2013, (www.archipel.uqam.ca/5760/).
- Poisson F., Porte E., « Juniors associations : la participation au prisme de la mixité », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 30, 2015 (www.injep.fr/boutique/jeunesses-etudes-et-syntheses/juniors-associations-la-participation-au-prisme-de-la-mixite/382.html).

Rizet S., « La junior association, un espace de politisation ? Le rapport au vote comme révélateur de ses effets ambivalents », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, septembre 2009, p. 111-124 (www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2009-1-page-111.htm).

Rizet S., *Jeunes mineurs en associations. Quels impacts sur leurs parcours ?*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », Marly-le-Roi, 2010 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/ca_28_int.pdf).

Sawicki F., Siméant J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, n° 1, vol. 51, janvier 2009, p. 97-125.

Tabariés M., Tchernonog V., « Les femmes dans les associations : la non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalité d'accession aux responsabilités pour les femmes? », *Revue internationale de l'économie sociale : RECMA*, n° 297, 2005, p. 60-81 (www.recma.org/sites/default/files/297_060081.pdf).

Tchernonog V., *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, Éditions Juris, Paris, 2013.

Vulbeau A., « Contrepoint. Les mineurs et les associations », *Informations sociales*, n° 4, vol. 172, septembre 2012, p. 79 (www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-79.htm).

ANNEXES

RELAIS RENCONTRES

Prénom	Structure	Relais	Territoire	JA en 2013	JA mixte
Célia	Ligue de l'enseignement	1	Population Importante. Forte densité et urbain	26	8
Lila	Ligue de l'enseignement	1	Faible densité. Rural	6	5
Virginie	Association départementale Information Jeunesse	4	Très peuplé. Forte densité	6	4
Anaïs	Centres sociaux	2	Très peuplé. Urbain avec certaines zones rurales	18	9
Éric	Maison des jeunes et de la culture	3	Moyennement peuplé. Population moyenne avec zones rurales	24	14
Léna	Ligue de l'enseignement	1	Moyennement peuplé. Densité forte, urbaine	20	15
Céline	Ligue de l'enseignement	1	Peu peuplé. Faible densité, urbain et rural	12	6

ACCOMPAGNATEURS RENCONTRES

Nom	Sexe accompagnateur	Thème	Age des membres	Type d'accompagnement	Territoire	Taille de la JA	Mixité
Youssef	Homme	Clips vidéo	18 ans	Salarié PIJ	Urbain, 20 000 h. en IDF	6	Oui / Rep. garçons uniquement
Gwendoline	Femme	Vacances	12,4	Serv. Jeunes	Urbain, 50 000 h. en IDF	3	Non / filles
Martine	Femme	Journal	17	Pairs	Rural, 7000 h. en Pays de Loire	7	Oui / Rep. mixte
Aurore	Femme	Vacances	13,4	Maison Quartier	Urbain, 50 000 h. en Bretagne	19	Oui / Rep. filles
Tanguy	Homme	Loisirs	12,2	Asso	Rural, 2400 h. en Alsace	10	Oui / Rep filles
Adelaïde	Femme	Animation	14,5	Espace jeunes	Rural, 1500 h. en Bretagne	11	Oui / Rep filles
Marcel	Homme	Animation	12,2	Espace jeunes	Péri-Urbain, 17 000 h en Bretagne	4	Oui / Rep mixte
Saïda	Femme	Musique	14	BIJ	Urbain, 45 000 h en Bretagne	4	Non / garçons
Sean	Homme	Danse	15.5	Parent	Péri-Urbain, 6 000 h en IDF	5	Non / filles
Sabina	Femme	Solidarité	14.5	Prof	Urbain, 50 000 h en IDF	22	Oui / rep filles

ENTRETIENS AVEC LES JEUNES

Nom	Sexe des membres rencontrés	Sexe de l'accompagnateur	Thème	Âge moyen des membres	Structure accompagnateur	Territoire	Taille	Mixité
Carolane Hervé	Femme Homme	Homme	Vidéo	16	Pairs	Urbain, 200 000 en Bretagne	9	Oui / Rep. mixte
Pola Etch	Femme Homme	Femme	Vacances	15	Centre social	Rural, 1200 h. en Bretagne	9	Oui / Rep. mixte
Alexia	Femme	Homme	Environnement	13	Etudiant	Rural, 1600 h. en Bretagne	43	Oui / Rep. mixte
Melody	Femme	Homme	Solidarité	16	Infirmier lycée	Urbain, 30 000 h. en IDF	19	Oui / Rep. mixte
Sadok Sonia Paul Valentin	Homme Femme Homme Homme	Homme	Jeux	13,5	Bénévole asso	Péri-Urbain, 8500 h. en IDF	4	Oui / Rep. garçon
Anna Solène Roxane Floriane	Femme Femme Femme Femme	Femme	Danse	16,7	Parent	Urbain, 20 000 h. en IDF	6	Oui / Rep. fille
David Enora	Femme	Femme	Vidéo	16	MJC	Urbain, 7000 h. en IDF	2	Oui / Rep. mixte
Alfred	Homme	Femme	Animation	15	Parent	Péri-Urbain, 10 000 h. en IDF	83	Oui / Rep. mixte
Julien	Homme	Homme	Roller Skate	19,5	Espace jeunesse	Urbain, 65 000 h. en IDF	4	Non / garçons
Floriane	Femme	Homme	Animation	12,2	Espace jeunesse	Péri-Urbain, 17 000 h. en Bretagne	4	Oui / Rep mixte
Juliette	Femme	Non accompagnée	Solidarité	16,4	Non accompagnée	Urbain, 30 000 h. en IDF	5	Non / filles

TRAME D'ENTRETIEN DES ACCOMPAGNATEURS

Cette trame d'entretien a été utilisée comme un fil conducteur d'entretiens semi-directifs. Les questions ci-dessous ont pour fonction de rappeler à l'enquêteur les différents thèmes à aborder. Cela ne veut pas forcément dire que toutes les questions ont été posées comme cela ou dans cet ordre.

Le questionnaire se compose de 4 parties :

1. Pratiques professionnelles
2. Quelle place pour les filles en junior association ?
3. La prise de responsabilité des filles
4. Le dispositif des juniors associations

Données collectées via la base de données :

Nom du relais:

Sexe :

Structure :

Département :

Nombre de JA suivies en 2013 :

1. Pratiques professionnelles

1. Présentation succincte du professionnel : secteur d'activité ? Ancienneté ? Public ?
2. Comment êtes-vous devenu relais départemental de juniors associations ?
3. Quelle est la part de votre de travail que vous accordez aux JA ?
4. Pouvez-vous revenir sur votre travail d'accompagnateur ? (En quoi cela consiste ? Sur quels aspects êtes vous sollicité par les jeunes ? Etc.)
5. Mettez-vous en place des choses particulières pour favoriser la participation des filles ? Est-ce un critère d'animation et d'accompagnement de la junior association ?

2. Quelle place pour les filles en junior association ?

1. Qui sont les filles qui s'engagent en JA ?
2. Savez-vous pourquoi les filles s'engagent en JA ?
3. Comment caractériseriez-vous leur engagement dans les JA ?
4. Avez-vous l'idée de l'origine sociale des filles accompagnées ?
5. Observez-vous une différence dans les pratiques d'accompagnement de la part des accompagnateurs en fonction de la présence de filles dans les JA ?
6. Les accompagnateurs ont-ils des pratiques spécifiques d'accompagnement ?
7. Quel est le rapport des filles aux accompagnateurs ?
8. Quel est le rapport des filles aux autres adultes rencontrés dans le cadre des juniors associations ?
9. Mettez-vous en place quelque chose de spécifique pour accompagner les filles ?
10. Comment définiriez-vous la place des filles par rapport aux garçons au sein des JA ?

11. Est-elle différente de celle des garçons?
12. Quelles sont leurs relations avec les garçons ?

3. La prise de responsabilités des filles

1. Qui sont les filles qui s'investissent dans la représentation des JA ?
2. Ont-elles été membres avant de devenir représentantes ?
3. Constatez-vous une différence dans la prise de responsabilité selon l'âge des représentantes ?
4. Les accompagnateurs encouragent-ils la prise de responsabilité des filles ?
 - Si oui, comment ?
 - Si non, pourquoi ?
5. Constatez-vous des différences dans la manière de représenter la JA selon le sexe des représentants ?
6. Quel est le rôle des représentantes ? Est-ce un rôle de décision ou est-ce un rôle administratif, formel ?
7. Les accompagnateurs favorisent-ils la prise de responsabilité des filles ?
8. La prise de responsabilité des filles a-t-elle un impact sur le fonctionnement de la junior association ?
9. Y a-t-il un décalage entre ce qu'elles proposent de faire et ce qu'elles font? Si oui pourquoi ?
10. La prise de responsabilité des filles est-elle différente de celle des garçons ?
11. Les garçons jouent-ils un rôle dans la prise de responsabilité des filles ?

4. Le dispositif des juniors associations

1. Les juniors associations favorisent-elles plus que les autres associations la prise de responsabilité des filles?
 - Oui comment?
 - Non pourquoi?
2. Est-ce intéressant de travailler la thématique de la place des filles en junior association ?
 - Si oui, identifiez-vous des pistes d'action qui favoriseraient la place des filles dans le dispositif ?
 - Selon vous, quand est-il possible d'agir sur la place des filles dans les JA ? -vous des freins, des leviers à la prise de responsabilité des filles ?
3. Le dispositif JA est- il un outil pertinent ?
4. Comment l'outil JA peut-il agir en faveur d'une plus grande participation des filles dans le monde associatif ?
5. Pensez-vous que les relais puissent influencer la place des filles ?
6. Avez d'autres remarques dont vous souhaiteriez nous faire part ?

TRAME D'ENTRETIEN DES JEUNES

Consigne : Présentation globale de l'étude (quantitative et qualitative)

Thématiques abordées :

- La JA rencontrée : sa création, son objectif, sa constitution...
- L'organisation au sein de la JA
- La posture du jeune interrogé : représentant, membre actif ? Pourquoi, comment ... ?
- L'accompagnement de la JA
- Son engagement associatif
- Regard sur la parité dans le monde associatif
- Son futur dans le monde associatif

Ce que vous faites dans la vie, en dehors de la JA, lieu d'habitation (avec description). Comment as-tu connu et intégré la JA, parents dans milieu associatif... ?

La JA rencontrée : sa création, son objectif, sa constitution...

Qu'est ce qui est fait dans votre association, quel est l'objectif de la JA ?

Où se déroulent les actions de la JA ?

Qui est à l'origine de la création de la JA ?

Comment est venue l'idée ?

Comment avez-vous choisi le nom de votre JA ? (Identification des rôles et répartition dans la JA)

Pourquoi vous avez voulu créer une association ?

Comment est-ce que vous vous êtes connus ? (à l'école, dans le quartier, au foyer de jeunes...)

Comment avez-vous connu le RNJA ?

L'organisation au sein de la JA

Qui compose votre JA ?

Comment vous répartissez-vous les tâches dans la JA ?

Comment décidez-vous des actions mises en place ? (Qui prend les décisions ?)

Quelle est la fonction, les responsabilités des représentants dans la JA ?

Combien sont-ils ? (POUR MOI : mixité des représentants choix volontaire, implication spontanée, incitation implicite de l'accompagnateur.)

CALENDRIER REALISE

Fin 2013	Rencontres et échanges entre la chaire de recherche sur la jeunesse et le RNJA
Janvier 2014	Recherche documentaire sur la participation associative des jeunes filles
Février 2014	Échange avec un panel de relais départementaux du RNJA sur leurs attentes
Mars 2014	Analyse de la base de données du RNJA
Avril 2014	Rédaction du rapport intermédiaire pour le comité consultatif du FNDVA Préparation des interviews des acteurs (panel et guides d'entretiens) Préparation des interviews des acteurs (panel et guides d'entretien)
Mai 2014	Audition au ministère
Juin 2014	Entretiens avec les relais
Juillet 2014	Travail avec le conseil d'administration du RNJA
Août-octobre 2014	Analyse des entretiens
Novembre-décembre 2014	Nouvelle analyse statistique multivariée Participation à trois rencontres régionales des juniors associations Rédaction du rapport final 2014 et travail sur les perspectives 2015
Janvier-octobre 2015	Entretiens avec les accompagnateurs et les adolescents
Octobre-novembre 2015	Écriture de <i>Jeunesses : études et synthèses</i> sur l'étude
Novembre 2015	Participation aux rencontres régionales d'Île-de-France
Décembre 2015-janvier 2016	Analyse des entretiens
Février-avril 2016	Écriture du rapport
Mars 2016	Présentation du rapport au conseil d'administration du RNJA

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Il produit également des travaux statistiques pour la direction des sports. À ces titres :

- il produit des analyses à travers la conduite de recherches, d'études et d'évaluations, et des données statistiques en lien avec le service statistique public, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ainsi que du sport ;
- il produit des connaissances à travers la conduite de recherches, d'études et d'évaluations, et des données statistiques en lien avec le service statistique public, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
- il étudie les évolutions du système d'acteurs de l'éducation populaire et de leurs démarches ;
- il réalise ou contribue à la réalisation, à la demande du Premier ministre, de travaux d'études ou d'évaluation liés à la politique interministérielle de jeunesse ;
- il réalise, à la demande du ministre chargé de la jeunesse ou en partenariat avec toute personne morale de droit public ou de droit privé, des activités spécifiques d'observation ou d'expertise d'actions publiques en faveur des jeunes ;
- il assure l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, créé par l'article 25 de la loi du 1^{er} décembre 2008, qui a pour objet de financer et d'évaluer des programmes expérimentaux destinés à développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'INJEP constitue également un pôle de ressources et d'expertise pour les acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, pour les assemblées parlementaires et les instances de représentation de la société civile. À ce titre, il rassemble, synthétise, diffuse et valorise les connaissances sur les jeunes, sur les démarches d'éducation populaire et sur la vie associative ainsi que sur les politiques publiques à travers des produits documentaires, des publications et des événements.

Reprographie : atelier d'impression et de tirage de la direction des finances, des achats et des services (DFAS)
du secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS)



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
95 avenue de France - 75650 Paris Cedex 1 - Tél. : 01 70 98 94 00 -
www.injep.fr

